

RETOUR SUR L'EMBUSCADE MEURTRIÈRE CONTRE LES GGF

LES TERRORISTES
VOULAIENT VENGER
LES SAISIES DE DROGUE

page 5



REFUGIÉS SYRIENS A ALGER

PREMIERS
COUACS AVEC
LES RIVERAINS

page 5

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1641 - Dimanche 5 août 2012- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES- ATHLÉTISME



TAOUFIK
MAKHOULFI
PASSE EN
DEMI - FINALE

page 19

OULD KABLIA L'A ANNONCE HIER

LES ÉLECTIONS LOCALES AURONT LIEU LE 29 NOVEMBRE

LES SYRIENS ACCUEILLIS EN ALGÉRIE :
ILS LEUR EST INTERDIT DE RESTER
SUR LA PLACE PUBLIQUE

ABSENCE DU GOUVERNEMENT :
«C'EST UNE PÉRIODE UN PEU CREUSE»

Les prochaines élections locales, les Syriens qui fuient la guerre dans leur pays, la présence des Algériens dans les rangs de l'opposition armée en Syrie, la situation sécuritaire, le 50ème anniversaire de l'indépendance, les gardes communaux, l'agrément de nouveaux partis politiques, autant de thèmes qui ont été abordés hier par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

page 3



Pour recevoir les horaires du Imsek et Iftar

Envoyez le code de votre wilaya par SMS au 5111

1 DA/SMS Plus d'informations : 05 50 000 838



www.nedjma.dz

MIDI 319



* 4000

personnes au moins ont été tuées en juillet dernier, le mois le plus sanglant depuis le début de la révolte en Syrie en mars 2011, a affirmé samedi Rami Abdel Rahmane, chef de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH)

* 1.556

personnes ont été tuées et 4.635 autres blessées dans 26.995 accidents de la route, durant les cinq premiers mois de l'année 2012 au Maroc.

* 970

greffes d'organes ont été réalisées en Algérie en 2011 et ont concerné le rein, la cornée et la moelle osseuse

Deux cimenteries à Relizane et à Bechar

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) entamera la réalisation de deux cimenteries d'une capacité globale de 3 millions de tonnes/an à Bechar et Relizane, dès l'obtention de titres miniers d'exploration de l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM), a indiqué, hier, le PDG du Groupe. «*Nous entamerons les travaux de détermination du volume des gisements en matières premières, dès qu'on obtiendra l'autorisation provisoire ou les titres miniers d'exploration de l'ANPM, ce qui nous permettra de dimensionner ces*



futures cimenteries", a confié à l'APS M. Yahia Bachir. Le même responsable a fait savoir que les projets des deux cimenteries avaient été

transférés par Sonatrach au Groupe GICA, soulignant que l'ANPM manifestait son "entière disponibilité" pour le traitement rapide de ces

dossiers. Il a expliqué "qu'en cas de disponibilité de gisements", la cimenterie de Bechar produira 1 million de tonnes de ciment par an et celle de Relizane 2 millions de tonnes/an. Interrogé sur le recours à un partenaire étranger pour la concrétisation de ces projets, M. Bachir a indiqué que la cimenterie de Relizane sera réalisée en partenariat entre GICA et le Fonds national de l'investissement (FNI) pour la partie algérienne ainsi que par la société chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC) pour la partie étrangère.

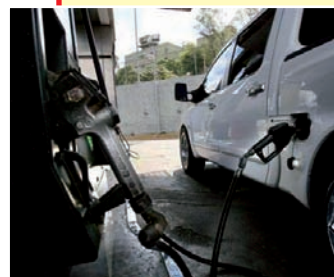
Des loups pour surveiller des hommes ?



Aux États-Unis, la plus grande prison du pays a décidé de préférer les lions aux hommes pour surveiller ses détenus. En cause, une restriction budgétaire drastique qui l'oblige à réduire les

effectifs des surveillants de prison. Si l'idée a de quoi faire sourire, le centre pénitentiaire de Louisiane, aux États-Unis, prend quant à lui la chose très à cœur. Sommés de couper très largement son budget, les cadres de la prison ont eu une idée originale pour réduire le nombre de surveillants pénitentiaires : former des loups à la garde de prisonniers. "Chaque prison essaye d'être la plus créative possible pour dépenser au mieux chaque dollar qu'elle a", admet George Camp, cadre dans l'administration pénitentiaire, dans une interview au Wall Street Journal, relayée par Le Figaro. 80 chiens-loups dressés pour l'occasion Mais confier 5000 détenus étalés sur 72 kilomètres carrés, dont la plupart sont des assassins ou des condamnés à vie, à des animaux n'est pas une mince affaire ! Qui plus est lorsque on sait que la direction de l'établissement a limogé près de 105 des 1200 gardiens, et surtout, 35 de ses 42 surveillants. Ce sont donc 80 chiens-loups qui ont été "embauchés". Ne coûtant en tout que 48 000 euros par an, quand la rémunération annuelle d'un gardien atteint 27 000 euros, ils représentent donc une économie substantielle, comme le relaie Le Figaro.

Des cris au lieu de l'essence !



On connaissait les machines marchant à l'énergie solaire, mais saviez-vous qu'il existait aussi des voitures qui trouvent leur énergie grâce à vos cris ?

C'est ce que nous prouve le jeu concours "Up! Holland up!". L'objectif est simple, un groupe de trois ou quatre personnes monte à bord d'une Volkswagen Up! et doit faire le plus de bruit possible pour faire avancer le véhicule. Chacun des groupes tente d'aller le plus vite possible sur une distance de 100 mètres ! Les grands gagnants ont eu la joie de gagner des places pour Londres pour assister aux Jeux olympiques d'été de 2012. On voit donc des personnes, déguisés aux couleurs des Pays-Bas, crier le plus fort possible. L'animateur du concours, qui se place aux côtés des conducteurs, semble prendre un malin plaisir à voir et entendre l'enthousiasme de tous les participants. Cependant, il a pensé à enfiler un casque pour ne pas que ses tympans craquent au bout de quelques passages.

Un guide pour le contrôle des huiles de friture

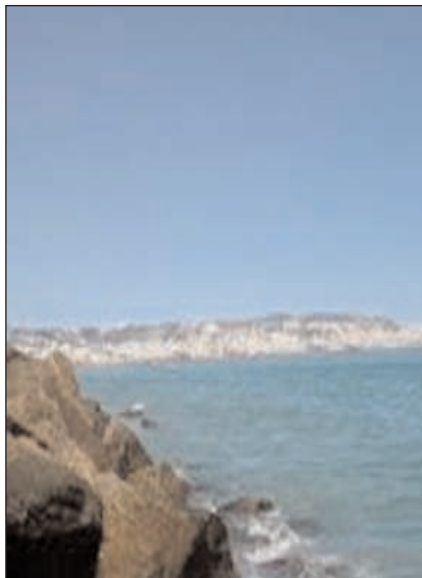
Le ministère du Commerce a élaboré un guide de contrôle des huiles de friture pour lutter contre le phénomène de l'utilisation excessive et répétée de ces huiles pour la cuisson de certains produits de large consommation durant la période estivale et particulièrement durant le mois de Ramadhan. La Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère a, ainsi, mis à la disposition des agents de contrôle et des professionnels un guide pratique, à même de contribuer à réduire le risque alimentaire pouvant engendrer des problèmes de santé à long terme. L'utilisation des huiles de friture à plusieurs reprises et à de hautes tem-



pératures peut produire des constituants qui compromettent non seulement la qualité nutritionnelle des aliments, mais peuvent aussi être à l'origine de la formation de composés chimiques ayant des effets néfastes sur la santé du

consommateur, prévient le ministère dans le guide. Cette publication qui devra servir de référence pratique à tous les consommateurs, énumèrent les précautions à prendre pour éviter la dégradation de l'huile de friture. Selon ce guide, l'utilisateur doit être attentif aux signes indiquant l'altération de l'huile, notamment le brunissement de l'huile, l'apparition de mousse, huile devenant trop épaisse, apparition de fumées ou d'odeurs incongrues. Il relève également d'autres précautions que les consommateurs doivent prendre pour que certains gestes n'entraînent pas la dégradation rapide de ces huiles qui deviennent impropres à la consommation humaine.

Pas de baignade à la plage les Sablettes



La baignade dans la plage les Sablettes (Alger) demeure toujours interdite en raison des rejets de Oued El Harrach, de la dangerosité due à la présence de rochers et des problèmes d'accessibilité, a indiqué vendredi à Alger le directeur de l'hydraulique de la wilaya d'Alger, Smail Amirouche. «*La baignade dans les Sablettes est toujours interdite parce que l'eau n'est pas de très bonne qualité*», a déclaré à l'APS, M. Amirouche en marge de la journée d'étude sur l'aménagement de Oued El Harrach, organisée par l'APW d'Alger. «*Les Sablettes est une plage rocheuse et il y a des problèmes d'accessibilité. Même si on a éliminé presque tous les rejets, il y a encore un rejet entre la sta-*

tion de dessalement d'El Hamma et l'embouchure de Oued El Harrach. Et il subsiste également le rejet de l'Oued El Harrach et lorsque le vent est d'Est, il pousse la pollution vers les Sablettes», a-t-il ajouté. Des prélèvements, pour s'assurer de la qualité des plages, ont été réalisés sous l'autorité de l'Agence de protection et de promotion du littoral (APPL, Epic de wilaya) qui confie l'analyse de l'eau à l'Institut Pasteur. Les prélèvements ont abouti à la conclusion selon laquelle cette plage a une eau inacceptable à la baignade, a-t-il fait savoir. "L'eau n'est pas très polluée. La population est en train de nager, mais les gens doivent savoir qu'elle n'est pas permise à la baignade, ils doivent observer plus de prudence", a recommandé M. Amirouche.

D
i
x
i
t

Djamel Ould Abbès

«*La création de l'Agence nationale de greffe d'organes traduit une décision et un engagement politique correspondant à une préoccupation de la société. Cet établissement contribuera à l'allègement des souffrances des malades et de leurs proches. L'agence, investie d'une mission de régulation, assurera la coordination entre les établissements hospitalo-universitaires qui procèdent à la greffe d'organes et en facilitera ainsi l'accès des malades à travers tout le territoire national. La création de l'Agence de greffe d'organes est une avancée en matière de prise en charge du prélèvement et de la greffe d'organes. La première opération du genre remonte à 1986, et je tiens à saluer les efforts consentis par les spécialistes pour assurer la pérennité de ce procédé en dépit des obstacles, d'ordre socioculturel notamment, qui entravent son développement*»

OULD KABLIA L'A ANNONCE HIER

Les élections locales auront lieu le 29 novembre

Les prochaines élections locales, les Syriens qui fuient la guerre dans leur pays, la présence des Algériens dans les rangs de l'opposition armée en Syrie, la situation sécuritaire, le 50ème anniversaire de l'indépendance, les gardes communaux, agrément de nouveaux partis politiques, autant de thèmes qui ont été abordés hier par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, invité au forum de notre confrère Liberté.

PAR SADEK BELHOCINE

C'est officiel, les élections locales (APC/APW) auront lieu le 29 novembre prochain. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia a confirmé, hier, lors du Forum du quotidien *Liberté* l'information qui circulait déjà. Il a ajouté que le corps électoral sera convoqué le 1er septembre. Hasard et pure coïncidence, les élections locales de 2007 ont eu lieu un jeudi 29 novembre, ceux de 2012 auront lieu aussi un jeudi 29 novembre. Les mêmes conditions qui étaient en vigueur lors des législatives seront reconduites, a-t-il confié, avouant que "nous n'avons pas le temps d'introduire les recommandations préconisées par le rapport de la mission des observateurs de l'Union Européennes pour les élections législatives" du 10 mai dernier. Dans ce sillage, le ministre a confirmé aussi qu'il a reçu le rapport de la mission des observateurs de l'UE. Prié de dévoiler son contenu, Daho Ould Kablia, rappelle que «demain (aujourd'hui), le chef de mission des observateurs de l'ONU, Igniaco Sanchez Salafraanca, donnera dans ce sens une conférence de presse pour dévoiler les observations". Toujours est-il que le représentant du gouvernement, juge que le rapport de la mission de l'EU est «positif», malgré «certaines insuffisances» constatées au cours du processus électoral et indique que le rapport parle de «climat serein, calme, participation citoyenne relativement importante» malgré les insuffisances des discours politiques des partis, déroulement convenable. La mission de l'UE est «un gage



Daho Ould Kablia

» du président de la République que les élections seront «transparentes» et qu'à l'extérieur il n'y a plus l'occasion de "doute" sur leur régularité. Le ministre fait état de proposition de l'UE d'«apporter un concours technologique» à l'Algérie et au plan législatif et réglementaire d'une proposition d'un projet au gouvernement pour pallier les insuffisances constatées au plan institutionnel et législatif. Quant au temps (3 mois) mis par la mission pour remettre son rapport, le ministre l'explique par le travail de groupe (dispersion des membres et difficulté de les réunir). Le ministre remarque que le rapport n'a pas parlé des effets des résultats.

Les Syriens accueillis en Algérie : Ils leur est interdit de rester sur la place publique

Concernant les Syriens qui ont fui leur pays pour venir en Algérie, Daho Ould Kablia les estime à quelque 10.000 personnes et avoue que les autorités algériennes ont mis une semaine pour «organiser» l'accueil. Il a souligné que «les Syriens fuient une zone d'insécurité, nous devons les accueillir convenablement». Il assure que «tous les walis ont été instruits pour mobiliser tous les moyens nécessaires pour les héberger». "Une mission confiée aussi au Croissant Rouge algérien (CRA) et aux organisations sérieuses", a-t-il indiqué, notant qu'«il se trouve qu'ils (les Syriens) prennent des initiatives qui vont à l'encontre des lois du pays. Nous avons décidé d'interdire que ces

gens ne restent sur la voie publique, auquel cas nous prendrons des sanctions». Il assure que les Syriens sont regroupés pour assurer leur sécurité, leur santé et l'hygiène. D'autres mesures seront prises, selon le ministre, "si les choses vont être appelées à durer, notamment la scolarité des jeunes Syriens qui sera confiée à des enseignants". Autre problème de déplacement des gens, ceux du Nord Mali. Il indique que ces personnes sont prises en charge par différentes organisations et même des citoyens. Ils notent que ces gens «sont très discrets et respectueux des lois du pays», estimant que «la sécurité du pays n'est pas menacée par ces gens». Justement sur le plan sécuritaire, Dahou Ould Kablia estime que la situation «est stable pour ne pas dire en régression», relevant toutefois que «la menace terroriste, plus elle diminue, plus il est difficile de la localiser et la combattre ». Il reste que le ministre parle «de pics et de repli de l'activité terroriste», allusion aux derniers attentats perpétrés en différents coins du pays. Il rassure cependant qu'«en matière de sécurité dans les villes et grandes villes, la situation est totalement maîtrisée». Pour lui, les agressions en ville sont plutôt politiques avant d'être militaires, avouant ne pas pouvoir «dire le nombre des terroristes en activité». Le ministre fait état d'une grande opération de lutte contre le terrorisme qui a permis de démanteler des réseaux et de détruire des caches. Au sujet des jeunes Algériens partis combattre en Syrie aux côtés de l'opposition armée, il relève que les Algériens jouissent de

la liberté de circuler et il est difficile de les contrôler. Il pense que «c'est possible que des jeunes ont rejoint les rangs de l'opposition armée syrienne» et il réfute l'idée que «un mouvement les recrutent les Algérie». Il indique que "les services de sécurité algériens n'ont aucun contact avec leurs homologues syriens".

Absence du gouvernement : c'est une période un peu creuse

Sur le plan politique, 3 mois après les élections législatives et l'absence du gouvernement, le ministre estime que «le gouvernement travaille et assurent certains intérêts». Il juge que les gens «ne communiquent pas suffisamment». Quant aux ministres absents, il assure que leurs représentants travaillent et ne doute pas que certaines conditions ne sont pas réunies. Il attribue l'activité au ralenti du gouvernement à «la période un peu creuse» et avoue «ne pas dire que rien ne presse». Au sujet des agréments au nouveaux partis, une trentaine ont déposé leurs dossier, selon lui, il dira que «s'il ne tenait qu'à lui, il refuserait leur agrément, mais nous devons obéir à la loi». Les partis qui ont des dossiers conformes à la loi auront leur agrément, a-t-il souligné. Pour les gardes communaux, il dit avoir «un sentiment humanitaire assez poussé» envers cette catégorie de la population et énumère les avantages obtenus par ce corps «à la diligence» du ministère de l'Intérieur, qualifiant cependant d'«insensées» certaines de leurs revendications, notamment la prime de départ de 540 millions de ctes. Parmi les avantages accordés à ce corps, Daho Ould Kablia, cite le redéploiement des retraités, le transfert du ministère de l'Intérieur à celui de la Défense pour ceux qui restent en activité, l'autorisation du cumul de l'indemnité de la retraite et celui d'un autre travail et l'octroi de la retraite proportionnelle après 15 ans d'activité. «Les portes sont toujours ouvertes», a-t-il à l'adresse de ce corps.

Par ailleurs le ministre exprime son scepticisme quant aux allégations faisant état d'un budget de 600 millions d'euros dégagé pour les festivités commémorant le 50ème anniversaire de l'indépendance. Il donne le chiffre de 60 milliards de dinars, donnés à des festivités étalées sur toute l'année (5 juillet 2012 - 5 juillet 2013), expliquant qu'«il y a l'évènement et ce qui est attendu de l'évènement». Pour le premier point, il s'agit selon lui de rappeler les grands sacrifices du peuple et pour le deuxième point de réchauffer le patriotismes de jeunes Algériens. sur ce point il pense que retard est trop grand pour être rattrapé.

S. B.

LES «LOCALES» SONT PRÉVUES POUR LE 29 OCTOBRE PROCHAIN

Le marathon des postulants à déjà commencé

PAR HANANE ESSAISSI

De nombreux candidats aux élections locales des APC et APW ont d'ores et déjà entamé les premières démarches en vue de renouer avec leurs concitoyens en vue de les sensibiliser autour des élections locales, prévues, selon les déclarations d'hier du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, le 29 octobre prochain.

Bien que peut ressentie, une effervescence «électorale» particulière a déjà gagné certaines formations et candidats indépendants au poste de président d'APC. A chacun sa méthode. Les leaders des partis politiques ont eu l'occasion d'apporter plus de précisions sur les modalités de candidatures exigées à leurs futurs candidats. Cette anticipation a été perçue par certains observateurs, comme une alternative entreprise par les directoires des partis en vue d'éviter que le scénario de l'opération de confection des listes de candidatures aux dernières législatives ne se répète. Cette opération, faut-il le rappeler, a été marquée par une vague de dis-

sidence qui n'aura épargné que quelques microcosmes politiques, du fait que ces derniers, eux-mêmes, soient dérivés d'anciennes formations politiques. Le RND a décidé, cette fois-ci, d'ouvrir ses listes à tous les candidats, y compris ceux qui ne sont pas de ses rangs. Il n'est donc pas plus question d'ancienneté que de sympathie pour ledit parti, a-t-on affirmé du côté du bureau national du RND. L'ex-parti unique, par la voix de son secrétaire général, Belkhadem, veut mobiliser les jeunes militants de sa formation autour de la question des élections locales. De son côté, la porte-parole du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, s'attèle, avec le concours des membres et militants de son parti, à évaluer le bilan des 50 années d'indépendances dans leur volet socioéconomique ; c'est une autre manière pour définir la prochaine démarche politique démocratique nationale.

Par ailleurs, plusieurs formations politiques en cours de création ne pourront pas participer aux prochaines élections, a annoncé Ould Kablia. L'Alliance citoyenne,

à titre d'exemple, aura été frappée par une fronde avant même sa création, ce qui a mené à son retrait de la liste des partis qui entre-ront en lice des élections locales.

Par contre, tout va bien du côté de Amar Ghoul. Il est attendu que le parti de l'ex-ministre des Travaux publics et dissident du Mouvement pour la société et la paix, le Tadjamou Amel Al Djazaïr (TAJ) entrera en course pour les prochaines élections. Selon son leader et fondateur, Amar Ghoul, le TAJ proposera des candidats des trois tendances politiques, islamistes, modernistes et nationalistes. La course au poste de président d'APC est donc ouverte. Il faut dire que l'enjeu est de taille, puisque les élus locaux demeurent dépourvus de tout pouvoir et prérogatives. Nombre d'entre eux, peinent à répondre aux revendications des citoyens. Un «échec» que les élus apparentent au fait qu'ils ne bénéficient d'aucune prérogative leur permettant de remplir leurs principales missions de représentants du peuple. Invité par une chaîne de télévision privée algérienne, le président de l'APC de Sidi Mhamed,

Mokhtar Bouirouina, déplorait le fait que «tout élu devient, fatalement, un commis de l'Etat» et ne parvient pas à répondre aux demandes des citoyens, notamment, sur la question de la distribution de logements sociaux et d'autres plans qui ne manquent pas d'importance.

Les prochaines échéances seront manifestement, décisives sur le plan socioéconomique, d'autant plus qu'un nouveau code de wilaya a été approuvé par la Chambre basse. Celui-ci encourage à une plus grande coordination entre les différentes parties, élues, exécutives et wilayas, dans le cadre d'une bonne gouvernance favorisant une nette amélioration du cadre de vie des citoyens.

Il est à noter, que plus de 40 formations politiques ont déjà exprimé leur volonté d'entrer en lice dans les prochaines élections communales. Ces mêmes formations politiques auront eu tout le temps nécessaire pour mettre en œuvre leurs plans d'actions et présenter, enfin, les véritables projets de société qui ont manqué aux échéances législatives du 10 mai dernier.

H.E.

PARTI DES TRAVAILLEURS (PT)

Louisa Hanoune se moque du projet de Ghoul !

Sans le citer de manière directe, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) estime que le projet de création d'un parti politique par l'ex-ministre des Travaux publics, démissionnaire du MSP, Amar Ghoul, relève d'une violation flagrante de l'éthique politique.

PAR AHMED HANICHE

« *Il y a encore des partis insolites qui vont voir le jour incessamment. Ces partis n'ont ni projet de société, ni ligne claire et ils ne sont faits que pour empoisonner la scène politique nationale. Quelqu'un veut créer un parti politique et veut rassembler les nationalistes, les islamistes, les démocrates, les libéraux et les socialistes ! Voyez où la dégradation de la pratique politique est arrivée en Algérie* », a lancé, hier, la SG du PT, lors de la deuxième journée de l'université d'été du parti organisée à Blida.

« *Ce projet absurde n'est qu'une nébuleuse créée autour d'une seule personne pour parvenir à ses fins personnelles les plus étroites. Où est l'intérêt du pays dans tout ça ? C'est par la création de ces nouveaux partis que le dernier scrutin législatif s'est soldé par l'élection des barons de l'informel et la domination de l'argent sale sur l'éthique politique* », a poursuivi l'oratrice. Mme Hanoune a assimilé le parti de Amar



Ghoul, appelé « l'Algérie pour tous », à une véritable risée qui renseigne sur le « pourrissement de l'activité politique qui va accentuer la grave crise de confiance entre le citoyen et les partis ». Citant les exemples du Mali, qui compte 100 partis, et la Tunisie, 125 partis, la SG du PT a accusé le pouvoir d'être derrière la multiplication des formations politiques afin de discréditer les partis qui ont une représentativité dans la société. « *C'est trop ! Lors des législatives passées, une grande partie des citoyens ont boycotté à cause du grand nombre des partis agréés à quelques semaines du scrutin. Il faut mettre un terme à ce patchwork si on veut élever le niveau de l'exercice politique et servir les intérêts du pays* », a-t-elle insisté. Concernant la situation actuelle du pays, elle a affirmé qu'elle est le résultat direct de la « mascarade du 10 mai dernier ».

« *Le truquage des urnes est la cause directe de la paralysie actuelle. Une assemblée nationale dominée par deux partis et élue par seulement 8% des citoyens ne peut rien faire. Les étrangers qui ont avalisé les résultats du vote, exercent aujourd'hui diverses formes de chantage sur notre pays, voulant tirer le maximum de profits* », a-t-elle indiqué. Mme Hanoune a, encore une fois, souligné la nécessité de former une assemblée constituante qui serait chargée de préparer une nouvelle Constitution et d'élire une nouvelle APN.

« *Nous avons un problème de légitimité. Il faut le régler dans les meilleurs délais. Le nombre de partis n'a jamais été un signe d'ouverture démocratique, il est temps de passer aux choses sérieuses* », a martelé l'oratrice. Réitérant les positions de son parti concernant l'accord d'association avec

l'Union européenne et l'adhésion à l'OMC, Mme Hanoune a insisté sur le fait que l'intérêt du pays doit être au dessus de toutes les considérations. Par ailleurs, elle n'a pas ménagé le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et son dernier discours lors du sommet de l'Union africaine, le 15 juillet dernier.

« *Ouyahia a dit que la commission des réformes politiques présidée par M.Bensalah a pris en considération les propositions de tous les partis. C'est faux, les suggestions du PT ont été ignorées. Il a dit que la nouvelle loi a renforcé les partis et les associations. C'est un mensonge, car cette loi a plutôt créé une anarchie totale. Ce n'est pas par des déclarations pareilles qu'on règle nos problèmes, mais seulement par la voie de la légitimité populaire* », a souligné Mme Hanoune. **A.H.**

LE SG D'EL ISLAH A PROPOS DES LÉGISLATIVES DU 10 MAI

« Le rapport de l'UE est favorable à l'Etat »

PAR KAMAL HAMED

Le secrétaire général du mouvement El-Islah, Hamlaoui Akouchi, ne s'est pas empêché de critiquer le rapport de la mission des observateurs de l'Union européenne (UE) qui a été en charge du suivi des élections législatives du 10 mai dernier. Akouchi a en effet accusé la mission de l'UE d'avoir fait totalement l'impasse sur la fraude qui a caractérisé le scrutin législatif du 10 mai. « *Cela n'est pas normal du tout de la part des Européens* », a souligné le secrétaire général du mouvement El-Islah tout ajoutant que « *les Européens veillent sur leurs intérêts et la démocratie en Algérie ne les intéresse pas* ». Akouchi, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse organisée au siège du mouvement à Alger, a par conséquent considéré que « *le rapport*

est favorable au pouvoir et ils vont regretter cela ». Ignacio Sanchez Salafranca, membre du Parlement européen et président de la mission des observateurs de l'Union européenne (UE) chargée du suivi des élections législatives qui se sont déroulées en Algérie le 10 mai dernier, a remis le rapport final aux autorités algériennes le jeudi dernier. Salafranca, quia remis ce document au ministre de l'Intérieur, devra animer aujourd'hui une conférence de presse pour en dire un peu plus sur le contenu du rapport. Mais l'on considère que le contenu ne devrait pas être différent des premières observations livrées par le diplomate européen le jour du scrutin. « *Les élections se sont déroulées de façon fondamentalement pacifique et dans un climat serein* », a-t-il en effet indiqué le 10 mai lors d'un point de presse. « *On leur dit que si les élec-*

tions se sont déroulées dans la sérénité c'est parce que 80% d'Algériens n'ont pas voté ». Il faut dire qu'après la proclamation des résultats l'Alliance de l'Algérie verte, composée des mouvements El Islah, Enahda et du MSP a accusé le pouvoir de fraude. Par ailleurs le conférencier a réitéré sa volonté d'œuvrer en faveur de l'alliance de l'ensemble des forces islamistes. La semaine dernière Hamlaoui Akouchi a lancé une initiative pour l'alliance des partis islamistes. L'appel s'adressait notamment en direction du Front du changement, de Abdelmadjid Menasra, et du Front pour la justice et le développement, de Abdallah Djaballah. Il a aussi nié être intervenu dans les affaires internes du MSP lorsque il a épinglé la semaine dernière, Amar Ghoul, l'ex-ministre des Travaux publics, qui a officiellement démissionné du mouvement

que préside Aboudjerra Soltani. Hamlaoui Akouchi a aussi critiqué le long silence du président de la République en soulignant que « *Bouteflika d'avant le 10 mai, n'est pas Bouteflika d'aujourd'hui* ». Plus loin il dira que « *l'on a l'impression que le président est contraint au mutisme* ». Le conférencier n'a pas épargné le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci en se demandant « *comment se fait-il qu'il soit chef de la diplomatie algérienne ?* ». « *Une diplomatie toujours en retard* », dira en outre Akouchi en faisant cas de la gestion de nombreux dossiers, à l'exemple de ceux de la Libye et de la Syrie notamment. Notons que le conférencier a annoncé la tenue de l'université d'été d'El-Islah les 21, 22 et 23 août à Zemouri dans la wilaya de Boumerdès. **K.H.**

PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES

Belkhadem appelle les jeunes à se mobiliser

PAR RAYAN NASSIM

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem, a appelé samedi à Koléa (Blida) les jeunes du parti à se mobiliser pour les prochaines élections locales.

M. Belkhadem a indiqué lors de l'ouverture d'un symposium régional de formation pour la jeunesse et les étudiants du parti sous le thème : « *Les échéances locales et le rôle de la jeunesse* », que le FLN est « *une école qui œuvre à permettre aux jeunes d'accéder aux postes de responsabilité* », rappelant que son parti avait organisé plusieurs conférences à travers le territoire

national pour leur inculquer les techniques de communication et la façon de transmettre le message du parti à l'opinion publique, afin de la convaincre de son programme.

« *Le FLN ne croit pas en la rupture mais, plutôt en la continuité entre les générations* », a-t-il précisé, appelant les jeunes qui ont suffisamment de compétences et d'énergie à tirer profit des enseignements de la génération de Novembre, à qui incombe la responsabilité d'ouvrir la voie aux jeunes en vue d'assumer des responsabilités à l'avenir.

« *Vous êtes les hommes de demain et l'espoir de la nation. Vous êtes appelés à œuvrer sans relâche pour l'acquisition du*

savoir et des technologies, la consolidation de l'économie du pays, la préservation de sa dignité et la promotion de son image au niveau international », a-t-il affirmé.

M. Belkhadem a appelé les militants de son parti en général, et les jeunes en particulier à se mobiliser pour remporter les prochaines échéances électorales, soulignant que si la victoire du parti a été grande lors des dernières élections législatives, la victoire aux élections locales devrait être plus importante.

« *Autant la victoire est grande, autant l'heure des comptes sera plus importante, car la confiance du peuple est inestimable. Voilà pourquoi je vous appelle à la néces-*

sité d'assumer pleinement la responsabilité qu'on vous a confiée, notamment en matière de gestion des finances publiques », a-t-il estimé.

Cette rencontre est la troisième du genre organisée par le FLN, après celles tenues à Ain Defla et à Boumerdès. Elles portent sur le rôle des jeunes lors des prochaines élections locales, la référence historique du FLN, la politique et la modernisation de l'information ainsi que les outils des réseaux sociaux et de la numérisation.

Près de 600 jeunes, venus de Blida, Médéa, Ain Defla, Msila et Tipaza, prennent part à cette conférence. **R.N.**

RETOUR SUR L'EMBUSCADE MEURTRIÈRE CONTRE LES GGF

Les terroristes voulaient venger les saisies de drogue

Selon des spécialistes, le groupe terroriste auteur de l'attaque, jeudi passé, contre une patrouille des gardes-frontières (GGF) de Tlemcen a de forts liens avec les saisies record de cannabis enregistrées par les gendarmes à Tlemcen. C'est un acte de vengeance d'autant que les terroristes sont en réelle connexion avec les narcotrafiquants.

PAR LOTFI HADJI

Ce n'est plus un secret, aujourd'hui, les terroristes sont en connexion avec les trafiquants de drogue et ce qui c'est produit jeudi dernier à la frontière Ouest en est une preuve solide, expliquent beaucoup d'observateurs. Pour mieux comprendre, c'est à la suite des coups durs des GGF contre les trafiquants de drogue ayant permis la saisie de plus de 70 tonnes de kif au niveau national, dont 49 seulement par les GGF de Tlemcen, que les terroristes ont ressurgi pour tenter, à leur tour, de trouver une réplique. Ils ont répliqué en frappant une patrouille des GGF, en mission de routine sur la bande frontalière algéro-marocaine. Une embuscade meurtrière ayant coûté, jeudi passé, la vie à quatre gardes-frontières de la gendarmerie de Tlemcen, à quelques centaines de mètres du territoire marocain, là où les terroristes ont pris la fuite. Voilà comment les terroristes pouvaient répondre contre les coups durs des GGF. Un acte terroriste qui mérite d'être décrypté. Nous sommes dans une wilaya symbolique, Tlemcen. Connue comme étant une wilaya sérieusement ciblée par les narcotrafiquants, mais aussi et surtout une wilaya «symbolique» réputée pour sa lutte sans relâche contre les cartels de kif. Tlemcen a enregistré, durant les six premiers mois de l'année en cours des saisies «historiques» en matière de cannabis. En chiffres, plus de 49 tonnes de drogue ont été saisies dans plusieurs localités appartenant à la ville des Zianides, notamment à Bab Aâssa, Aâricha, Béni Boussaid et Maghnia. Devant cette lutte sans merci, les réseaux de trafic de cannabis ont perdu beaucoup d'argent et drogue durant les mois précédents de cette année. La coopération des citoyens et la vigilance des GGF ont causé



des pertes sèches de plus de 3000 milliards de centimes pour les trafiquants de drogue. Ces narcotrafiquants qui collaborent avec les groupes terroristes, d'autant que le gain tiré des ventes de kif sont divisés entre eux, n'ont pas supporté l'hémorragie des pertes en argent. C'est ainsi que les terroristes ont exécuté leur plan diabolique en perpétrant une embuscade contre les GGF. Un attentat terroriste désespérant dans la mesure où, cela va motiver davantage les GGF pour anéantir les terroristes, les narcotrafiquants et le crime sous toutes ses formes.

Maroc, terre de repli pour les terroristes depuis l'année 1994

Comment les terroristes arrivent-ils à exécuter des attentats en Algérie à partir du Maroc ? Pourquoi choisissent-ils de se replier au Maroc ? Depuis l'année 1994, la période où les autorités marocaines avaient accusé des Algériens dans une attaque à l'explosif contre un hôtel à Casablanca, dont la réplique des autorités algériennes à l'ère Zeroual avait eu pour résultat la fermeture des frontières, les terroristes exécutent des attentats en Algérie et se replient

au Maroc. A l'époque du GIA c'était pareil; aujourd'hui, on vit toujours la même situation sous l'ère des nouveaux groupes terroristes du MUJAO et d'Aqmi. Jeudi 2 août, un autre attentat criminel a été perpétré par des terroristes entrant du Maroc. Ils ont tendu une embuscade à une patrouille des GGF algériens sur le sol algérien. Ils ont tué quatre gardes-frontières puis ils ont regagné le Maroc. Les années se sont succédées et nous sommes toujours en train de vivre les mêmes scénarios. En novembre 2011, trois humanitaires étrangers travaillant pour le compte d'une organisation humanitaire internationale ont été kidnappés au camp des réfugiés sahraouis de Tindouf. Les ravisseurs faisaient partie d'une organisation terroriste mystérieuse, appelée désormais le MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest). Une organisation criminelle étrange, d'ailleurs sur ce plan, il est intéressant de rappeler ce que le Premier ministre sahraoui avait décrit le MUJAO : «C'est un groupe terroriste créé par les autorités marocaines et nous avons des preuves solides. Et le but de la création d'une telle organisation terroriste est de tenter de culpabiliser les Sahraouis d'appartenir à des groupes terroristes et salir l'image du peuple sahraoui ». Pis, l'embuscade meurtrière ayant visé une patrouille des GGF au niveau de Béni Boussaid, à quelques encablures du territoire marocain mérite autant de questions. Qui est derrière cette attaque criminelle ? Pourquoi les terroristes fuient toujours au Maroc après chaque attentat perpétré en Algérie ? Des questions dont les réponses ne sont pas pour demain, d'autant que les frontières entre les deux pays, l'Algérie et le Maroc sont toujours fermées.

L.H

RÉFUGIÉS SYRIENS À ALGER

Premiers couacs avec les riverains

PAR LARBI GRAÏNE

Bien que leur nombre ait sensiblement diminué, les réfugiés syriens qui ont pris l'habitude de «camper» au square Port Saïd à Alger, commencent à connaître leurs premières difficultés avec les riverains ou du moins avec les habitués de la Place. Hier, des échanges verbaux vigoureux ont opposé des Syriens à une poignée d'Algérois. «L'Etat a mis à votre disposition des chalets à Sid Fredj et vous avez refusé de les intégrer, vous n'avez même pas conscience de la faveur qu'on vous accorde, c'est un site dont nous avons toujours rêvé en tant qu'Algériens mais auquel nous n'avons pas droit», fulmine un septuagénaire repéré immédiatement par la chaîne de télévision privée Ennahar pour une interview. «Vous êtes là pour faire votre trafic de devises, vous êtes friqués, allez-y ailleurs pour faire votre manège», lance-t-il. Un jeune vient à la rescousse du vieux : «Voyez-vous, je suis un «aryane» (va-nus-pieds), j'ai vécu toute ma vie dans la rue, et on ne m'a jamais invité à séjourner à Sidi Fredj». Visiblement désarçonnés, les Syriens qui

étaient à peine une quinzaine de personnes, dont une femme tentent d'expliquer que le centre d'accueil de Sidi Fredj comporte des «douches communes» L'un d'eux nous révèle sur le ton de la confiance que «les sacs couchages sont pleins de puces, car le centre était depuis longtemps fermé, nous sommes pris de démangeaisons pendant toute la nuit». A l'autre bout, un groupe de femmes de l'intérieur du pays qui profitait de l'ombrage d'un grand arbre, croient savoir que nos hôtes sont des «Kurdes et non des Syriens». «Ce sont des musulmans, ils ouvrent le droit à notre aide, mais tout doit se faire dans le cadre d'une organisation. «l'Etat se devait de confisquer les papiers de ces gens-là dès leur entrée sur le territoire national», soutient une femme d'un certain âge. Et de poursuivre, «à l'époque où nous endurons les années noires du terrorisme, aucun peuple n'a daigné s'intéresser à nous». Un jeune brandit un journal arabophone qui fait état, à la une, du trafic de dollars auquel se seraient livrés les réfugiés. «On ne comprend pas pourquoi la presse algérienne dit des contrevérités, les journalistes

auraient pu se rapprocher de nous puisque nous avions toujours accepté de parler avec eux», déplore un Syrien originaire de Homs. Pourquoi ces réfugiés ont fait le choix de l'Algérie ? «Nous aurions voulu partir au Liban, qui nous est le plus proche, mais l'instabilité de ce pays nous en dissuade ; le second pays de notre préférence, c'est la Jordanie, mais là il faut être réfugié, or nous ne considérons pas comme tels, c'est pour la même raison que nous nous sommes détournés de la Turquie», soutiennent la majorité des personnes qui ont été approchées. D'autres citoyens algériens ne partageaient pas cependant l'avis de ceux qui ont osé s'en prendre à ces infortunés du pays de Bachar al-Assad. «Ils sont là chez nous, sous notre protection, on n'a pas à leur en vouloir, même s'ils ont des choses à régler avec l'Etat», regrette un riverain. La discussion a viré à la polémique sous les yeux des «cambistes», à peine 10 mètres plus loin. Eh oui ! On a tendance à l'oublier, le square Port Saïd abrite la «véritable» Bourse d'Alger.

L.G

TERRORISME ET CRIME TRANSNATIONAL

M. Messahel à Niamey (Niger) pour une réunion des pays du champ

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, présidera la délégation algérienne aux travaux de la réunion ministérielle des pays du champ, prévue demain à Niamey (Niger), a indiqué samedi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué de presse. La réunion examinera la situation qui prévaut dans la région au plan sécuritaire notamment dans la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, à la lumière des réunions de l'Unité fusion liaison (UFL) et du Comité d'Etat-major opérationnel conjoint (Cemoc), a précisé le communiqué. La situation au Mali, en relation avec les derniers développements qu'elle a connus, figure également à l'ordre du jour de la réunion, a ajouté la même source.

LE TRÉSOR FRANÇAIS RELATE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC L'ALGÉRIE

Premier fournisseur, mais contraction de la part de marché à 13,1%

Durant les dix premiers mois de l'année 2012, la France a maintenu son rang et sa position stratégique de premier fournisseur de l'Algérie, suivant des statistiques relatives aux échanges extérieurs de l'Algérie, cependant, la part de marché de l'Hexagone se contracte de 2,6 points à 13,1%.

PAR AMAR AOUIMER

C'est, en fait, le constat réalisé par le gouvernement français par le biais de la direction générale du Trésor.

Dans son analyse contenue dans "La lettre économique d'Algérie" de juillet-août 2012, la direction générale du Trésor rappelle que «*toujours composées à plus de 97% d'hydrocarbures (97,42%), les exportations algériennes demeurent très dépendantes de l'évolution des cours du pétrole. Passant de 36,7 à 38,8 milliards dollars entre le 1er semestre 2011 et le 1er semestre 2012, elles ont connu une progression à peu près équivalente (+5,6%) à celle du niveau moyen des cours du pétrole sur la période considérée (5,03%)*».



Cette source ajoute qu'à cet égard, «*le retournement de cycle constaté sur le marché du brut à compter du deuxième trimestre 2012 (le prix du baril est passé d'un pic de 123 dollars en mars 2012 à 94 dollars au mois de juin) a clairement ralenti la progression des exportations algériennes en valeur au 1er semestre 2012 (+5,6% vs +17% l'année passée à la même période)*». Abordant le volet des exportations hors hydrocarbures, le Trésor français a souligné que «*toujours marginales (2,58% du total exporté), les exportations hors-hydrocarbures ont enregistré une baisse de 7,5% à 1 milliard dollars. Elles se composent principalement de*

demi-produits issus des industries pétrolières et sidérurgiques (81%), de produits alimentaires (sucre, eau, dattes (12%), d'équipements industriels (2%) et de biens de consommation non alimentaires (0,7%)».

Meilleure performance depuis 2008 et taux de couverture confortable

Concernant le volet des importations qui demeure dominé principalement par les biens d'équipements, les produits alimentaires avec un montant de plus de 2 milliards dollars (céréales) et les médicaments (plus de 3 milliards dollars), cette source

indique que «*d'un montant de 23,03 milliards dollars, les importations algériennes ont chuté de 5,2% au*

1er semestre 2012. Ce recul est surtout imputable à la diminution sensible de la facture

alimentaire (-11,9% à 4,32 milliards) et à la baisse marquée des importations de quelques biens d'équipement (-73% à 177 millions pour les articles de robinetteries notamment) et de quelques biens intermédiaires (-64% à 205 millions dollars pour les tubes et tuyaux en fer et en acier, -57% à 206 millions dollars pour les constructions et parties de construction)».

En synthétisant, le Trésor français montre «*qu'avec un solde commercial qui tutoie les 16 milliards dollars, le commerce extérieur algérien réalise sa meilleure performance à ce stade de l'année depuis 2008*». Il estime que «*contrairement aux autres années, cet excédent est autant le fait du reflux des importations que de la progression des exportations. Il permet en tout état de cause à l'Algérie de conserver un taux de couverture confortable (169% contre 151% au 1er semestre 2011)*».

En conclusion, il précise que «*malgré une part de marché en recul de 2,6 pts à 13,1%, la France conserve sa place de 1er fournisseur de l'Algérie. Elle est talonnée par la Chine qui, avec des exportations en croissance de 32%, affiche désormais une part de marché de 12,2% (+3,6 pts par rapport à l'année passée à la même période)*».

A. A.

DETTE ESPAGNOLE

Etude des mesures de la BCE avant une décision sur un plan de sauvetage

Le chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, veut "étudier" les nouvelles mesures envisagées par la Banque centrale européenne (BCE) pour traiter la crise de la dette, qui devront passer par une demande d'aide, avant de décider s'il y ferait appel, a-t-il affirmé vendredi. "Je veux connaître ces mesures", savoir "si elles sont adéquates", et "alors je prendrai la meilleure décision pour l'intérêt général des Espagnols", a déclaré M. Rajoy lors d'une conférence de presse. "Quel procédé serait utilisé ?", "Que compte-t-on acheter sur le marché secondaire ?", s'est-il interrogé à propos des annonces d'éventuelles interventions de la BCE sur le marché de la dette. "Nous ne le savons pas" encore et "ne pouvons pas

agir de façon irresponsable", a-t-il affirmé, interrogé sur l'éventualité d'un sauvetage global de l'économie espagnole. Il a ainsi une nouvelle fois évité de dire si l'Espagne allait céder et demander de l'aide afin de soulager l'énorme pression des marchés qui a propulsé à des sommets les taux qu'elle doit offrir pour se financer.

Ainsi, le coût de plus en plus élevé de ses emprunts fera bondir de huit milliards d'euros en 2013 la facture des intérêts de la dette, qui doit déjà s'élever à plus de 28 milliards cette année. Avec le chômage qui touche un actif sur quatre, "le plus grave problème de ce pays" réside dans son "déficit public" (8,9% du PIB fin 2011) et sa "dette extérieure de plus de 900 milliards d'euros", a poursuivi Mariano Rajoy.

Regroupant dette publique et privée, celle-ci représente 90% du PIB de l'Espagne et est "un lourd poids qui pèse sur l'économie espagnole", a-t-il dénoncé.

"Nous avons vécu trop à crédit et à présent il faut se refinancer ou demander de nouveaux prêts, or comme vous le savez en ce moment, les intérêts sont très élevés", a-t-il reconnu. Revenant sur les propos faits jeudi par le président de la BCE, Mario Draghi, Mariano Rajoy a toutefois souligné qu'il voyait des aspects "positifs" dans sa déclaration. "Le gouverneur de la BCE a dit que les différences (du coût de financement des différents pays de la zone euro) étaient inacceptables", a-t-il souligné.

R. E.

ETATS-UNIS- MALGRÉ L'AUGMENTATION SENSIBLE DU CHÔMAGE

Plus d'emplois que prévu

A 8,3% en juillet, le taux de chômage est à son plus haut niveau depuis cinq mois. Mais les entreprises ont créé plus d'emplois que prévu.

Le taux de chômage a encore grimpé en juillet aux Etats-Unis. En passant de 8,2 à 8,3%, cet indicateur déterminant pour la consommation et la croissance se retrouve au plus haut depuis cinq mois. C'est une mauvaise nouvelle pour Barack Obama, en pleine campagne pour les présidentielles du 6 novembre. Elle pourrait inciter la Réserve fédérale à prendre de nouvelles mesures exceptionnelles pour relancer l'offre de crédit, peut-être dès le mois prochain. Dans

le même temps, l'économie américaine a aussi créé 163.000 postes nouveaux le mois dernier. On n'en attendait que 100.000. Une performance qui a agréablement surpris les marchés financiers, selon l'AFP.

Ce contraste tient au fait que les statistiques du chômage sont tirées d'un sondage auprès des demandeurs d'emploi. Selon ce seul sondage, on peut conclure que 195.000 postes ont disparu en juillet. En revanche, les chiffres des créations de postes proviennent d'un sondage plus optimiste réalisé auprès des entreprises. Le chômage serait certainement plus élevé sans le découragement de 150.000 Américains qui ont renoncé

en juillet à trouver un poste et sont ainsi sortis des statistiques de la population active. En outre, si l'on tient compte des personnes qui travaillent à temps partiel faute d'emploi à temps plein, le chômage grimpe de 14,9% en juin à 15% en juillet.

Le rebond des créations de postes est bienvenu. Comme souvent, le secteur privé est l'unique moteur de ces nouveaux emplois. Les administrations ont éliminé 9.000 emplois en juillet, alors que le privé créait 172.000 postes. Wall Street a choisi de privilégier cette bonne surprise pour ouvrir en forte hausse, vendredi, après quatre séances consécutives de baisse.

R. E.

PÉTROLE

Hausse des cours du baril à New York

Les cours du pétrole ont bondi, vendredi, à New York, portés par des créations d'emplois plus importantes que prévu aux Etats-Unis, signe d'une possible augmentation de la demande de brut à venir dans ce pays, premier consommateur d'or noir au monde.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en septembre a gagné 4,27 dollars par rapport à la clôture de jeudi, à 91,40 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). C'est son plus haut niveau depuis deux semaines. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord, échangé sur l'IntercontinentalExchange (ICE) pour la même échéance a terminé à 108,94 dollars, en hausse de 3,04 cents par rapport à la clôture de jeudi. Même si le taux de chômage aux Etats-Unis a pris 0,1 point pour atteindre 8,3%, l'économie américaine a créé en juillet 163.000 emplois de plus qu'elle n'en détruisait, enregistrant une forte poussée par rapport au mois précédent (64.000) et dépassant de loin les attentes des analystes, selon le rapport mensuel du département du Travail.

R. E.

JORDANIE

Le FMI octroie un crédit de 2 milliards de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé l'octroi d'une ligne de crédit de 2 milliards de dollars sur trois ans à la Jordanie afin de soutenir son économie. "La Jordanie a été confrontée à une série de chocs extérieurs depuis 2011 (...). En conséquence, le déficit des comptes courants s'est aggravé et la croissance a ralenti", a justifié le FMI dans un communiqué, précisant que 385 millions d'euros étaient "à disposition immédiate" du pays. Le reste de l'aide sera débloquée par tranches à l'issue de discussions trimestrielles entre la Jordanie et le FMI et en fonction de l'application du plan de réformes négocié avec l'institution.

R. E.

TIARET, PROCHAINE
RENTÉE

Réception de nouvelles structures éducatives

Le secteur de l'Education sera renforcé dans la wilaya de Tiaret par de nouvelles structures éducatives, dont la réception est prévue pour la rentrée scolaire 2012-2013, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Les travaux de réalisation de ces projets dont ont bénéficié plusieurs communes de la wilaya tirent à leur fin, selon la même source.

Il s'agit de cinq lycées d'une capacité d'accueil chacun de 800 places, réalisés dans les communes de Ksar Chellala, Sidi Hasni, Sougueur, Sidi Mellal et Takhmaret qui enregistrent un taux avancé dans leurs travaux.

En ce qui concerne le cycle moyen, les travaux de deux CEM, un dans la commune de Sougueur et l'autre à Tiaret, seront parachevés prochainement et ouverts dès la rentrée.

Pour le palier primaire, il est également prévu la réception de quatre groupes scolaires dans les communes de Frenda, Tiaret, Aïn D'hab, Takhmaret, et Sougueur. Ils ouvriront leurs portes en septembre prochain pour accueillir les élèves de ces localités.

APS

DJELFA, AMÉNAGEMENT
DES QUARTIERS A FORTE
DENSITÉ DE POPULATION

290 millions de dinars dégagés

Une enveloppe de 290 millions de dinars a été allouée pour l'aménagement de quartiers à forte densité de population dans la ville de Djelfa, a-t-on appris auprès de la wilaya.

L'opération, destinée à rééquilibrer le développement des quartiers de la capitale des Ouled Nail, concerne notamment le quartier Ben Said, situé à la sortie ouest de la ville et comptant 13.000 habitants. Les travaux d'aménagement de ce site ont été crédités d'un montant de 225 millions de dinars.

Ces travaux sont engagés sur un périmètre urbain de 37 hectares, incluant pas moins de 2.187 habitats individuels. Les aménagements prévus portent sur le revêtement de routes, le dallage des trottoirs, la création d'espaces verts et la réalisation d'un ensemble d'opérations liées à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement.

Une dotation de 68 millions de dinars a été destinée, par ailleurs, à l'aménagement du quartier Hachi-Maâmar, pour la réalisation de plusieurs opérations d'amélioration urbaine, dont notamment le revêtement de routes et l'extension du réseau de l'éclairage public.

Des réunions ont regroupé, cette semaine, les autorités locales avec les représentants de ces deux quartiers concernés par ces opérations d'aménagement urbain afin de recueillir leurs doléances et leurs suggestions, rappelle-t-on.

APS

RAMADHAN À ADRAR

Mois de ravivement des vieilles traditions

Les soirées du Ramadhan à Adrar se caractérisent par le ravivement des traditions de la région qui reflètent l'authenticité du patrimoine social, culturel et cultuel des habitants du Grand Sud que d'aucuns entendent transmettre à la postérité.

Mois de ferveur, de dévotion et de piété, le Ramadhan est également une aubaine pour les habitants d'Adrar de revivifier des traditions locales plus que séculaires à l'occasion du premier jeûne d'un enfant.

Très attachée aux valeurs et traditions sociales, la famille adrarie accorde une importance particulière au premier jeûne des enfants, en immolant généralement en son honneur un mouton, pour marquer l'événement dans un climat festif autour des membres de la famille.

Le nouveau petit jeûneur est entouré à cette occasion de soins et d'attention de la part des membres de sa famille qui l'invitent à tour de rôle à partager leur repas de rupture du jeûne.

Ce mois sacré est également une opportunité pour de nombreux célibataires pour s'engager sur la voie du mariage, en organisant leurs fiançailles à l'occasion de la célébration de Leilat El-Qadr (Nuit du destin, 27e jour du mois de Ramadhan).

Les familles à Adrar perpétuent, lors de ce



mois sacré, bon nombre de traditions culinaires locales qui les replongent, une fois l'an, dans l'histoire plus que séculaire de la région. Les femmes au foyer s'appliquent à préparer les différents mets prisés en ce mois sacré, en particulier "lahssa", une soupe soigneusement préparée à base de farine de mil et de viande séchée, agrémentée et relevée d'épices, dont seules les femmes adrarie connaissent les finesses du goût. D'autre part, les mosquées ne désemploient pas de fidèles qui se consacrent après la rupture du jeûne à la récitation des versets du Coran et à l'accomplissement des prières des taraouih

(surrogatoires). Dans ce cadre, la Direction des affaires religieuses a élaboré, en collaboration avec les associations de mosquées, un programme visant à expliquer la portée de ce mois sacré et à sensibiliser les fidèles sur les maux sociaux et autres comportements néfastes tels que la surconsommation et le gaspillage.

Les soirées de Ramadhan à Adrar sont également des moments de rencontres conviviales autour d'un thé avec les proches et les amis, question d'oublier un peu les chaleurs caniculaires qui sévissent actuellement dans la région.

TINDOUF

Les équipements publics et l'habitat axes prioritaires

La wilaya de Tindouf a bénéficié ces dernières années d'ambitieux programmes d'équipements publics et d'habitat, toutes formules de construction confondues, dans le but de combler le déficit enregistré en ce domaine dans cette vaste région du sud-ouest algérien.

Le parc immobilier de Tindouf, naissant au lendemain du recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté du pays, a été ainsi renforcé, depuis 2005, à la faveur de deux programmes quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014 par 5.636 logements publics locatifs (LPL) nécessitant un investissement de plus de 11,7 milliards DA. Près de 2.760 logements ont été, en outre, retenus dans le cadre du dernier plan, pour un investissement de 3,5 milliards DA, ont indiqué les responsables du secteur de l'habitat de la wilaya.

Au titre de l'actuel programme quinquennal, la réalisation de près de 2.800 LPL a été retenue, indique le directeur de l'habitat, M. Larbi Bahloul, qui précise qu'un quota de 1.800 logements est en cours de concrétisation tandis que le reste fait l'objet d'études techniques. 800 logements réalisés dans le cadre de cette formule de construction ont été attribués, dont 666 unités dans la commune du chef-lieu de wilaya et 134 dans la commune d'Oum Lâassel. 900 LPL devraient être attribués prochainement, ajoute la même source. A

la faveur des programmes quinquennaux, 4.426 logements ruraux ont été, de plus, retenus. La plus grande tranche estimée à 3.126 unités est inscrite au titre de l'actuel plan, tandis que 2.341 logements ont été réceptionnés. 1.413 personnes ont, par ailleurs, bénéficié d'une aide à l'habitat rural, indique le même responsable.

Un programme de 210 logements inscrits dans le cadre de la formule promotionnelle sera lancé incessamment, après la désignation des promoteurs en appoint à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) qui a en charge la réalisation de 160 unités.

Le terrain devant accueillir ce projet se situe sur le plan d'occupation du sol "El Moustaqbel" qui englobera aussi le projet de réalisation d'un centre universitaire, un programme de logements sociaux et des équipements publics, a ajouté M. Behloul. La réalisation d'un centre culturel est également inscrite au programme de développement de la région. Doté d'une enveloppe de plus de 450 millions DA, cette nouvelle structure, un des grands projets retenus ces dernières années pour Tindouf, prévoit une salle de prière pouvant accueillir 3.400 fidèles, 6 salles de cours, une bibliothèque, une salle Internet, une salle de conférences, un bloc administratif et des logements de fonction. Le secteur de l'enseignement supérieur a,

de son côté, été renforcé par des opérations de réalisation et d'équipements, dont la première tranche (500 millions DA) englobe 1.000 places pédagogiques et une cité universitaire de 500 lits. Pour assurer la stabilité de l'encadrement de ce secteur, un projet de réalisation de 70 logements a été retenu.

Les structures destinées à la pratique sportive et aux activités de jeunes ne sont pas en reste. Un complexe sportif d'une capacité de 5.400

spectateurs pour un coût de 660 millions DA est en cours de réalisation. Le taux d'avancement des travaux étant estimé à 80%.

Le secteur de la santé a, pour sa part, été renforcé d'une série d'opérations portant réalisation, au niveau de l'hôpital mixte "Si El-Houès" de services de psychiatrie, d'hémodialyse, d'urgences médicales et de maladies contagieuses.

Tindouf a bénéficié également de projets de réalisation de deux services hospitaliers de santé de proximité au niveau des communes d'Oum Lâassel et Tindouf.

De nouvelles structures et installations ont également été réalisées et retenues pour les autres secteurs (éducation, formation professionnelle, justice) à la satisfaction de la population locale.

APS

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Béjaïa relativement épargnée cet été

La wilaya de Béjaïa, où il a été déploré seulement 63 incidents depuis le début de l'été, a été relativement épargnée par les ruptures du courant électrique, a indiqué le directeur du Centre de la société de distribution d'électricité et de gaz de l'Est (SDE).

Il n'a été déploré, du 1er juin au 20 juillet derniers, que "63 incidents" ayant généré une suspension de courant de 66 minutes contre 72 incidents et 127 minutes de suspension à la même période de l'année 2011, a précisé M. Abdelaziz Bouchareb qui relève que les coupures les plus longues ont été endurées, en particulier, dans les régions d'Akbou et de Kherrata. Toutes ces coupures ne tiennent pas, en fait, à un problème de production ou de disponibilité de la ressource, mais relèvent d'autres considérations, a-t-il dit. "L'offre est largement suffisante pour répondre aux besoins de la wilaya, mais c'est sa distribution qui occasionnellement pose problème", a-t-il affirmé.

Dotée d'une puissance de 500 MVA (méga-volt-ampère), la wilaya n'en consomme que la moitié. Seulement, le réseau pêche par son manque d'équipements et charrie des conséquences sur la distribution, a-t-il expliqué.

A titre d'exemple, le chef-lieu de wilaya n'est alimenté que par un seul départ à partir de la ville d'El-Kseur, une ligne de 60.000 KVA (kilo-volt-ampère), mais ne dispose d'aucun moyen de secours pour la relayer en cas de rupture, a-t-il indiqué, en



observant qu'un projet est en cours pour lui assurer une autre alimentation à partir de Darguina, à l'Est. Cependant, ce projet ne progresse pas depuis des mois, en raison d'une opposition de quelques riverains, a-t-il déploré.

Cette situation de l'état des prestations en nette amélioration est due à plusieurs facteurs, notamment l'accroissement des investissements opérés, a-t-il indiqué. En 2011, il a été injecté 280 millions de dinars, nettement au-delà des prévisions établies alors à 260 millions de dinars. Et l'effort a été poursuivi en 2012, où d'ores et déjà il a été dépensé pas moins de 400 millions de dinars, a-t-il souligné, précisant que ces sommes ainsi mobilisées serviront à la création de postes de trans-

formation, la mise en service de nouveaux départs moyenne et basse tensions et la réhabilitation globalement du réseau.

"Nous avons rattrapé quasiment tous les retards accusés antérieurement par la wilaya", s'est réjoui M. Bouchareb, qui reste cependant sceptique quant à la poursuite de cet effort d'amélioration, en raison de certains facteurs exogènes contrariants. Les oppositions fréquentes de tiers à la mise en œuvre de certains projets, les créances non recouvrées cumulées auprès des clients, estimées à 1,34 milliard de dinars et les agressions d'ouvrages sont autant de contraintes qui brident les capacités et l'élan de l'entreprise dans cette perspective, a-t-il expliqué.

MILA, DEPUIS LE MOIS DE JUIN

Augmentation de 25% de la consommation électrique



La consommation de l'électricité a connu, depuis le mois de juin dernier, dans la wilaya de Mila une augmentation de 25% par rapport à la même période de l'année 2011, a indiqué jeudi le directeur de wilaya de la société de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz). Cette surconsommation met une pression considérable sur le réseau local et les centres de transformation de la tension électrique, a précisé le même responsable, ajoutant que ceci crée des pannes plus

fréquentes dans le circuit d'alimentation.

Sur les 638 pannes enregistrées pendant le 1er semestre 2012, un nombre de 135 a été enregistré dans le seul mois de juin dernier, a-t-il expliqué dans une conférence de presse au cours de laquelle il a lancé un appel aux citoyens de Mila pour rationaliser leur consommation.

La consommation de l'électricité a atteint, selon le même responsable, 100 méga volts ampères représentant 50% de la capacité de la wilaya. De nombreux

investissements ont été lancés en 2012 en vue de l'amélioration de la capacité du réseau et la prestation de service en la matière parmi lesquels figurent la réalisation de 13 transformateurs, la création de 10 nouvelles lignes de basse tension, la réhabilitation de six réseaux et le remplacement de 51 transformateurs de basse tension saturés.

L'investissement dans le domaine de l'électricité bute sur le manque de terrains d'assiette et les lenteurs dans l'obtention de permis légaux pour le lancement des travaux.

Le réseau électrique de la wilaya de Mila a connu une évolution au cours du premier semestre 2012 atteignant 6.107 km, soit une augmentation de l'ordre de 22 km par rapport à 2011.

Le nombre de clients en matière d'alimentation électrique de basse tension a, pour sa part, atteint les 150.973 et le montant des redevances de la Direction de Mila de l'entreprise de distribution d'électricité se monte à 710.000.000 de dinars, selon les responsables de cette entreprise.

APS

TIZI-OUZOU, DURANT LA PREMIÈRE DÉCADE DU RAMADHAN

30.000 repas servis

Trente mille (30.000) repas ont été servis dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant les 10 premiers jours du mois de jeûne à la faveur de l'opération "Solidarité Ramadhan", initiée par le comité de solidarité de la wilaya, indique-t-on auprès de cette structure.

Ce chiffre représente une moyenne de 3.000 repas servis chaque jour au niveau des 33 restaurants de solidarité ouverts par les communes, le Croissant-Rouge algérien et le mouvement associatif à travers la wilaya.

En plus des repas servis au niveau des restaurants, 17.177 chefs de familles, démunis et chefs de familles d'handicapés ont été recensés, par ailleurs, par les services de la Direction locale de l'action sociale (DAS) pour bénéficier de colis alimentaires, ajoute la même source.

Dans le cadre de cette opération, un total de 6.500 packs ont été répartis sur les 67 communes de la wilaya à raison de 97 colis par localité.

L'entreprise Sonatrach a contribué, comme chaque année, à cet élan de solidarité avec un don de 1.000 colis pour les démunis de la wilaya, précise-t-on à la wilaya.

APS

BOUMERDÈS

Sept morts par noyade depuis juin

La Protection civile de la wilaya de Boumerdès a enregistré un septième cas de noyade sur les plages de la wilaya. La victime est un enfant de 10 ans, originaire du village Attouche, relevant de la commune de Makouda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon nos sources, la victime se serait noyée au niveau de la plage Les Saline, sise à l'est de la ville de Dellys, à 50 km de Boumerdès. Son corps a été repêché jeudi par les éléments de la Protection civile de la localité. Le jeune aurait disparu dans la soirée de mercredi alors qu'il était en train de se baigner seul sur la plage suscitée.

Ce drame porte à sept le nombre de cas de noyade signalés sur le littoral de la wilaya depuis le début de la saison estivale. Le 22 juillet dernier, une jeune a été repêchée après trois jours de sa disparition au niveau de laplage de Boudouaou El-Bahri, a-t-on appris auprès de la Protection civile qui note que le nombre de cas de noyade dans la région a connu une légère hausse comparativement à l'année écoulée. Une hausse expliquée par le non-respect des consignes de ce corps de prévention et l'augmentation du taux de fréquentation des plages non surveillées. La Protection civile note dans ce sens que la plupart des noyades ont été enregistrées au niveau des plages non autorisées, ajoutant avoir effectué pas moins de 1.134 interventions le mois de juin écoulé sur les 28 plages autorisées à la baignade. Ces interventions se sont soldées par le sauvetage de 800 personnes, dont 500 enfants, ajoute-t-on.

APS

FRANCE, AFFAIRE MERAH

Levée du secret défense

Le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, a transmis vendredi aux juges chargés du dossier des documents déclassifiés sur l'affaire Merah.

Manuel Valls a suivi l'avis favorable à la levée du secret défense émis par la Commission consultative du secret de la défense nationale concernant des documents de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), indique un communiqué du ministère.

Cette transmission à la justice concerne "l'ensemble des documents à l'exception des pièces et informations qui pourraient remettre en cause l'indispensable confidentialité des données relatives à l'organisation, aux méthodes de travail et à l'identité des personnels travaillant au sein de la DCRI".

Parallèlement, Manuel Valls a adressé une lettre de mission à deux hauts fonctionnaires de l'Inspection générale de la police nationale leur demandant de "proposer des axes d'amélioration ou de réformes dans le fonctionnement et la collaboration entre les services".

Le ministre avait promis, le 12 juillet, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale de faire en sorte que "toute la lumière" soit faite sur ce dossier.

Les documents transmis aux juges sont notamment susceptibles d'éclaircir les liens entre la DCRI et Mohamed Merah, avant que ce dernier ne tue sept personnes en mars à Toulouse et Montauban.

L'ancien patron de la DCRI Bernard Squarcini, limogé par le nouveau pouvoir de gauche, a nié que Mohamed Merah ait été un indicateur de son service.

Depuis, les familles des victimes et Manuel Valls se sont dits choqués par la diffusion d'enregistrements de conversations entre Mohamed Merah et des policiers lors du siège de son domicile, qui s'est achevé par la mort du jeune homme, rapporte Reuters.

L'intégralité de ces enregistrements, qui représentent 200 pages, a été également publiée par *Libération*. Le quotidien estime que ces documents révèlent l'amateurisme des services de renseignement.

Approuvant la levée du secret défense, le député UMP Guillaume Larrivé appelle Manuel Valls à renforcer la législation antiterroriste à la lumière de l'affaire Merah.

Le précédent gouvernement avait préparé à la demande de Nicolas Sarkozy un texte prévoyant, notamment, de poursuivre pénalement à son retour en France toute personne s'étant rendue à l'étranger pour y suivre des travaux d'endoctrinement, rappelle-t-il dans un communiqué.

R. I./Agence

SYRIE, SOULÈVEMENT SANGLANT

L'Assemblée générale de l'Onu condamne le gouvernement

L'Assemblée générale des Nations unies a massivement condamné, vendredi, le gouvernement syrien et réclamé une transition politique dans ce pays en proie depuis 17 mois à un soulèvement sanglant.

Cette instance, qui compte 193 Etats membres, a adopté un projet de résolution d'inspiration saoudienne exprimant une "grave préoccupation" devant l'escalade des violences.

Cent trente-trois pays ont voté pour, 12 contre et 31 se sont abstenus. Le texte bénéficiait du coparrainage de plusieurs Etats membres, dont celui de nombreux pays occidentaux.

Comme prévu, la Russie, alliée fidèle du président syrien Bachar al Assad, a voté contre ce texte qui n'a pas de valeur contraignante. Lui ont emboîté le pas des nations connues pour leur hostilité envers l'Occident comme la Chine, l'Iran, la Corée du Nord, la Biélorussie et Cuba.

Le représentant russe au Conseil, Vitali Tchourkine, a immédiatement condamné la résolution en l'accusant d'être "nuisible" et de masquer "un soutien flagrant" à la rébellion. La résolution adoptée stipule que l'Assemblée générale "(...) déplore l'incapacité du Conseil de sécurité (de l'Onu) à s'entendre sur des mesures faisant en sorte que les autorités syriennes respectent ses décisions".

Le texte appelle aussi à "(...) une transition politique générale menée par les Syriens vers un système politique démocratique et pluraliste".

La Russie et la Chine ont usé à trois reprises de leur veto pour bloquer l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité en accusant les Occidentaux d'encourager et de soutenir la rébellion, rapporte Reuters. La représentante permanente des Etats-Unis au Conseil de sécurité, Susan Rice, s'est réjouie du vote de l'Assemblée



générale. "Malgré l'opposition continue d'une minorité de plus en plus isolée, la majorité écrasante des membres des Nations unies a pris clairement position pour le peuple syrien et à ses aspirations légitimes", a dit la diplomate.

A Paris, le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a salué l'adoption de la résolution qui "réaffirme la volonté de la communauté internationale de trouver la voie d'une sortie de crise crédible en Syrie".

La résolution salue toujours la décision de la Ligue arabe invitant le président syrien à renoncer au pouvoir, sans fournir de précisions.

Ces changements ont permis de rallier le soutien de dizaines d'Etats membres qui, sinon, auraient voté contre, ont fait valoir des diplomates des Nations unies.

L'ambassadeur d'Arabie Saoudite, Abdallah al Mouallimi, s'est, pour sa part, félicité que "le nombre de votes favorables ait dépassé toutes nos attentes".

Après le vote, le représentant syrien, Bachar Ja'afari, a dénoncé la "nouvelle

masquerade" orchestrée, selon lui, par le président de l'AG, le Qatar Nassir Abdoulaziz al Nasser, pour faire adopter la ligne de son pays.

L'Arabie Saoudite et le Qatar soutiennent la cause des insurgés syriens en lutte contre le régime de Bachar al Assad. Le diplomate syrien a réitéré les accusations de Damas sur la fourniture par ces deux pays du Golfe d'armes aux rebelles. "La résolution n'aura, quoi qu'il en soit, aucune conséquence", a-t-il martelé.

Plusieurs diplomates occidentaux ont fait valoir qu'il était important de voter le texte de l'Assemblée générale pour envoyer un message politique et faire honte à Moscou et Pékin pour leur obstruction au sein du Conseil de sécurité.

Avant le vote, Ban Ki-moon avait déclaré devant l'Assemblée générale que les exactions signalées à Alep, la deuxième ville syrienne où les deux camps s'affrontent depuis plusieurs jours de manière sanglante, pourraient s'apparenter à des crimes contre l'humanité.

R. I./Agence

YÉMEN

Six morts dans une attaque à la grenade sur un marché de Taëz

Six personnes ont été tuées vendredi soir dans une attaque à la grenade sur le marché central de Taëz, une grande ville au sud de la capitale yéménite, selon un nouveau bilan des autorités locales.

Dix autres personnes ont été blessées dans cette attaque survenue alors que le marché commençait à s'animer après la rupture du jeûne, a indiqué à l'AFP une source au bureau du gouverneur de Taëz.

Un premier bilan, faisait état de cinq tués.

Par ailleurs, une personne a été tuée et une autre blessée vendredi, peu avant la rupture du jeûne, dans l'explosion d'un engin près d'un marché



du quartier Al-Qadissiya, dans le sud de la capitale Sanaa, ont indiqué des témoins et des sources médicales.

L'engin a été placé devant un café internet à proximité du marché du qat, une plante à effet euphorisant très prisée au Yémen, a indiqué le ministère de la Défense sur son site internet 26sep.net.

Taëz, qui a été l'an dernier un des principaux foyers de la contestation populaire ayant poussé le président Ali Abdallah Saleh au départ en février dernier après 33 ans au pouvoir, a été ces derniers mois relativement épargnée par la violence.

R. I.



La descente du Coran

*Les versets du Noble Coran
indiquent qu'il est descendu
en une nuit bénie du mois béni
de Ramadhan,
Laylat Al-Qadr (la Nuit du
Destin et de l'Honneur).*

Page 12



La fin du monde 2012 n'aura pas lieu

Page 13



La descente du Coran

Les versets du Noble Coran indiquent qu'il est descendu en une nuit bénie du mois béni de Ramadhan, Laylat Al-Qadr (la Nuit du Destin et de l'Honneur).

Le Très-Haut dit (sens des versets). "Le mois de Ramadân au cours duquel le Coran a été descendu[...]" (Coran: 2/185) "Nous l'avons certes, fait descendre pendant la nuit d'Al-Qadr." (Coran : 97/1) "Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui Qui avertit" (Coran : 44/3) Ces versets dans leur ensemble signifient que le Noble Coran est descendu sur le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) pendant le mois de Ramadân, au cours d'une nuit précise, Laylat Al-Qadr, cette nuit est privilégiée et honorée si bien qu'elle vaut mieux que mille mois (d'adoration et de prières). On pourrait se demander : La réalité observée est que le Noble Coran est descendu sur le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) pendant les vingt-trois années allant du début de la mission prophétique jusqu'à la fin de sa noble vie. Le Très-Haut dit, en effet, (sens du verset): "(Nous avons fait descendre) un Coran que Nous avons fragmenté, pour que tu le lises lentement aux gens. Et Nous l'avons fait descendre graduellement." (Coran: 17/106) Donc, le Coran n'est pas descendu en une seule nuit, mais plutôt en vingt-trois ans. Comment concilier le sens des premiers versets avec celui de ce dernier verset ? Les savants ont trois opinions à cet égard : 1. On entend par la descente du Coran pendant Laylat Al-Qadr le début de sa révélation, de l'usage courant consistant à nommer une chose par son début le considérant comme la fondation de cet édifice magnifique. Donc, le début de la descente du Coran eut lieu pendant Laylat Al-Qadr puis il continua à être révélé de manière fragmentaire selon les événements et les circonstances. Tel est l'avis d'Ash-Sha'bi qui interpréta la parole du Très-Haut (sens du verset): "Nous l'avons certes, fait descendre pendant la nuit d'Al-Qadr." par : la révélation du Noble Coran



débuta pendant Laylat Al-Qadr, puis se poursuivit pendant vingt-trois ans conformément à la parole du Très-Haut (sens du verset): "(Nous avons fait descendre) un Coran que Nous avons fragmenté, pour que tu le lises lentement aux gens. Et Nous l'avons fait descendre graduellement." 2. Le Coran est descendu au ciel inférieur (as-samâ' ad-dunyâ) pendant vingt-trois nuits d'Al-Qadr successives, chacune d'elles comportant la portion prévue par Allah pour l'année suivante, laquelle devait descendre sur le Prophète - Salla Allahou Alaihi wa Sallam - graduellement au cours de l'année. 3. Le Coran est descendu au ciel inférieur en une fois pendant Laylat Al-Qadr, puis il est descendu au Prophète graduellement en vingt-trois ans. La troisième opinion est

celle de la majorité des savants et c'est l'opinion qui nous semble la plus juste étant donné qu'elle allie le sens des versets et les narrations authentiques établissant la révélation du Coran tout au long de la mission prophétique. Les tenants de cette opinion pensent que le Noble Coran a connu trois descentes : 1. La descente vers la Table Gardée. Le Très-Haut dit (sens du verset): "Mais c'est plutôt un Coran glorifié préservé dans une Table." (Coran: 85/21) Le Coran descendit vers cette Table en une fois et y fut inscrit ; nous apportons foi en cette inscription et nous en remettons à Allah - Exalté soit-Il - quant à sa réalité et son sens divin. 2. La descente depuis la Table Gardée vers la Maison de la Gloire au ciel inférieur, ce qui est exprimé dans la parole du Très-Haut (sens du verset) <: "Nous l'avons certes, fait descendre pendant la Nuit d'Al-Qadr." 3. La descente du Noble Coran par les soins de Jibrîl le fidèle (l'ange Gabriel) de la Maison de la Gloire au ciel inférieur vers le Messager d'Allah (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) tout au long de sa mission prophétique, ce qui est exprimé dans Sa parole : "et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire." (Coran: 26/193 et 194) La sagesse justifiant cette descente est de souligner le rang du Coran et celui du Prophète qui l'a reçu, en informant les habitants des sept cieux que ceci est le dernier Livre révélé au Sceau des prophètes pour la meilleure nation, en le descendant deux fois, une fois en entier et une fois réparti, contrairement aux livres précédents qui avaient été révélés en une fois. Certains ont dit que la descente au ciel inférieur est pour mieux attiser la langueur du Prophète - Salla Allahou Alaihi wa Sallam - à l'instar de ce que dit le poète : La langueur est à son paroxysme lorsque les

tentes se rapprochent des tentes (du bien-aimé) Les hadiths authentiques explicitant les descentes du Coran Diverses traditions authentiques ont explicité les descentes du Coran. Al-Qourtoubi a également rapporté le consensus des savants concernant la descente du Coran en une fois de la Table Gardée vers la Maison de la Gloire au ciel inférieur comme indiqué dans les narrations suivantes. 1. Al-Hakim, Al-Bayhaqi et d'autres ont rapporté selon Mansûr, selon Sa'id Ibn Joubayr, qu'Ibn `Abbâs dit : "Le Coran est descendu en une fois vers le ciel inférieur, où il fut réparti. Ensuite, Allah le faisait descendre sur Son Messager (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) progressivement." 2. Al-Hakim a rapporté via une chaîne de narration indiquée selon Sa'id Ibn Joubayr qu'Ibn `Abbâs dit : "Le Coran fut séparé du dhikr et fut déposé dans la Maison de la Gloire au ciel inférieur, puis Jibrîl le descendit au fil de la révélation vers le Prophète - Salla Allahou Alaihi wa Sallam." 3. Ibn Mardaweih et Al-Bayhaqi ont rapporté d'après Ibn `Abbâs qu'il fut interrogé par `Atiyyah Ibn Al-Aswad : "Je suis un peu dérouté par la parole du Très Haut (sens des versets): 'le mois de Ramadân au cours duquel le Coran a été descendu [...]' et 'Nous l'avons certes, fait descendre pendant la nuit d'Al-Qadr.' alors que le Coran fut révélé aussi bien pendant les mois de Shawwâl, Dhoul-Qi'dah, Dhoul-Hijjah, Mouharram, Safar et Rabî'". Ibn `Abbâs répondit : "Il est descendu en une fois au cours du mois de Ramadân pendant laylat al-qadr, puis il est descendu par fragments au fil des mois et des jours." Ces narrations sont authentiques comme le rappelle As-Souyouti. Bien qu'elles émanent d'Ibn `Abbâs (mawqoufah), leur statut est assimilé à celui des narrations marfû'ah attribuées au Messager d'Allah (Salla Allahou Alaihi wa Sallam).

Citation du jour

"Il a créé la lune le soleil et les étoiles soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Dieu Seigneur de l'univers."

(Sourate 07 verset 54)

Rames à dents !

Nous savons que certaines écoles orthodoxes juives autorisent leurs adeptes à payer des tierces personnes afin d'effectuer à leurs places leurs devoirs religieux. C'est ainsi qu'il n'est pas étonnant, toujours dans le Judaïsme, de voir une personne payer quelqu'un afin de prier ou de jeuner à sa place. Eh bien ce filon d'or n'a pas échappé à l'érudition de certains Egyptiens qui ont trouvé l'idée géniale et décidèrent de la mettre en pratique en plein Ramadhan. Il suffit de se rapprocher de cette entreprise, de vous acquitter d'une certaine sommes et vous voilà déchargé du jeûne pour le restant du ramadhan. Encouragée par le succès de cette opération, l'entreprise a rapidement créé un site web pour les nouveaux adeptes. Quant à El azhar Echarif , si prompt à réagir pour moins que ça, demeure dans l'expectative !

La fin du monde 2012 n'aura pas lieu

Depuis la force de l'explosion du Big Bang aux valeurs physiques des atomes, les niveaux des quatre forces de base des processus chimiques des étoiles, du type de lumière émis par le Soleil jusqu'au niveau de viscosité de l'eau, de la distance de la Lune à la Terre jusqu'au niveau des gaz dans l'atmosphère, de la distance de la Terre au Soleil à l'angle d'inclinaison de son orbite, de la vitesse à laquelle la Terre tourne autour de son axe aux fonctions des océans et des montagnes sur Terre, le moindre détail est conçu d'une manière idéale pour notre vie.

Aujourd'hui, les scientifiques appellent cette élaboration extraordinaire le "principe d'entropie" et "le réglage minutieux" : ces concepts résument que la matière de l'Univers, est jusqu'au plus petit détail, soigneusement arrangée pour rendre possible la vie humaine et que l'Univers n'est par conséquent pas un amas de matière arrangée de manière fortuite, sans but et incontrôlée. L'attention est attirée dans les versets ci-dessus sur la mesure et l'harmonie dans la création de Dieu. Le mot taqdir, signifiant "concevoir, mesurer, créer par mesure" est employé dans les versets coraniques, par exemple le verset 02 de la sourate al-Furqan. Le mot tibiaaq voulant dire "en harmonie", est utilisé dans le verset 03 de la sourate al-Mulk et le verset 15 de la sourate Nuh (Noé). De plus, Dieu révèle dans la sourate al-Mulk, en utilisant le mot tafaawut, signifiant "désaccord, violation, non-conformité, désordre, opposé", que ceux qui recherchent le manque d'harmonie ne parviendront pas à le trouver. Le terme "réglage minutieux" qui commença à être utilisé à la fin du 20ème siècle, représente cette vérité révélée dans les versets coraniques. Durant le dernier quart du siècle dernier, un grand nombre de scientifiques, d'intellectuels et d'écrivains ont montré que l'Univers n'était pas une suite de coïncidences. Bien au contraire, sa conception et l'ordre qui y



règne sont extraordinaires et tout convient, dans ses moindres détails à la vie humaine. De nombreuses caractéristiques de l'Univers montrent clairement qu'il a été spécialement créé pour favoriser la vie. Le physicien Karl Giberson exprime ce fait en ces termes : "Dans les années 60, certains physiciens se sont rendus compte suite à leurs observations, que l'Univers avait été minutieusement réglé de manière à permettre l'existence de l'humanité."

L'astrophysicien britannique, le Professeur George F. Ellis se réfère à cette minutieuse harmonie en ces termes : "Un étonnant réglage existe dans les lois qui rendent cette complexité possible. Imaginer la complexité de ce qui a été accompli rend difficile l'absence d'utilisation du terme "miraculeux" sans prendre position par rapport au "statut" ontologique du terme." Les équilibres établis avec le Big Bang, la formation instantanée de l'Univers, sont l'une des preuves que

celui-ci ne s'est pas formé par hasard. Selon le très célèbre professeur de physique-mathématiques, Paul Davies, de l'Université d'Adélaïde, si le degré d'expansion qui avait suivi le Big Bang avait été différent de 1/1018 uniquement, l'Univers aurait pu ne pas exister. Dans son ouvrage, "A Brief History of Time," Stephen Hawking, reconnaît le caractère extraordinaire du taux d'expansion de l'Univers. Si le degré d'expansion une seconde après le Big Bang avait été plus petit, ne serait-ce que d'une infinie fraction, l'Univers se serait effondré avant d'avoir atteint sa taille actuelle. Tous les mouvements physiques dans l'Univers se produisent grâce à l'interaction et à l'équilibre des quatre forces reconnues par la physique moderne : la force gravitationnelle, la force électromagnétique, la force nucléaire forte et la force nucléaire faible. Ces forces possèdent des valeurs étonnamment différentes les unes des autres. Le célèbre biologiste moléculaire Michael Denton, décrit cet extraordinaire équilibre entre ces quatre forces ainsi : Si, par exemple, la force de la gravitation était un milliardième de milliardième de fois plus grande, alors l'Univers serait bien plus petit et sa durée de vie bien plus courte. Une étoile moyenne aurait une masse un milliardième de fois plus petite que celle du Soleil et une durée de vie d'un an environ.

(Suivra)

Le Coran : guide du croyant par excellence

Par contre, le regret éprouvé par les mécréants les plonge dans une affliction constante, car ceux-ci ne font pas confiance à Dieu lorsqu'ils se trouvent confrontés à une difficulté ou commettent un acte de transgression. Toute leur vie durant, ils utilisent des expressions telles que *"si seulement je n'avais pas fait ceci..."*, *"je désire ne jamais avoir dit cela..."*, etc. Pire encore, ils seront sujets à un regret beaucoup plus intense dans l'au-delà. Ceux qui mènent une vie éloignée de la religion dans ce monde regretteront chaque instant de leur vie dans l'autre. Ils auront été suffisamment avertis et invités à la voie droite. Ils auront eu tout le temps nécessaire pour réfléchir et suivre le bon chemin. Pourtant, ils n'écoutent pas quand on les avertis et ignorent l'au-delà comme s'ils ne devaient jamais mourir. Alors que, dans l'autre monde, ils n'auront plus aucune occasion de retourner dans ce monde et de corriger leurs fautes. Dans le Coran, leurs expressions pleines de regrets sont décrites ainsi : "Nous vous avons certes, avertis d'un châtement bien

proche, le jour où l'homme verra ce que ses deux mains ont préparé; et l'infidèle dira : "Hélas pour moi ! Comme j'aurais aimé n'être que poussière" (Sourate an-Naba', verset 40) "Si tu les voyais, quand ils seront placés devant le feu. Ils diront alors: "Hélas ! Si nous pouvions être renvoyés [sur la terre], nous ne traiterions plus de mensonges les versets de notre Seigneur et nous serions du nombre des croyants." (Sourate al-An'am, verset 27) Et ils disent : "Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise." (Sourate al-Moulik, verset 10) . Le Coran rappelle les gens contre un jour où ils diront avec regret: "Si seulement nous avions compris...", "si seulement nous n'avions pas refusé les signes de notre Seigneur...", "si seulement nous avions suivi ceux qui nous ont transmis le message...". Il (Le Coran) les invite à vivre pour Dieu tant qu'ils ont encore la possibilité de rectifier leurs fautes. Appelez-vous que ce jour-là le regret d'aucun homme ne pourra le sauver de la colère de Dieu. La seule façon d'éviter ce regret est de se

soumettre à Dieu et de se conformer à Ses commandements tant qu'il en est encore temps. Le Coran est une invitation à la voie de Dieu et un rappel de la sanction qui tombera dans l'au-delà, où il n'y aura aucun endroit pour se cacher ni aucune amnistie. "A Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. Il fait don de filles à qui Il veut, et don de garçons à qui Il veut". (Sourate ach-Choâra, verset 49) Le repentir est un besoin qui se manifeste chez l'individu qui, troublé par son comportement, finit par ressentir un malaise, une tristesse, de la déprime, de la préoccupation. C'est alors que le repentir, qui est un acte de foi, apparaît comme libérateur du malaise. Le repentir consiste tout d'abord à ce que l'on soit convaincu que le péché et la désobéissance nuisent à la purification de notre âme et contribuent à l'éloignement de Dieu. Cette conviction doit provoquer un sentiment de regret lequel implique la volonté d'abandonner certains comportements nuisibles.

(Suivra)

Connaissez-vous le sceau des Prophètes ?

Comme nous l'avons vu, le Prophète était entouré de gens aux caractères et idées variés. Tout au long de sa vie cependant, il témoignait de l'intérêt envers chacun, les avertissant de leurs erreurs et défaillances, et essayant de les éduquer dans tous les domaines, aussi bien ceux de la prophétie que celui des questions de foi. Cette attitude faite de compassion, de tolérance, de compréhension et de patience, fut la voie qui fit naître dans les cœurs un profond amour pour l'Islam et le Prophète. Dieu décrit cette attitude cordiale adoptée par le Prophète envers son entourage dans le Coran: "C'est par quelque miséricorde de la part de Dieu que tu (Mohammed) as été si doux envers eux! Mais si tu avais été rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (de Dieu)... (Sourate Al 'Imran verset 159). Dans un autre verset, Dieu indique au Prophète la façon dont il

devrait se comporter envers ceux qui l'entourent: "Nous savons mieux ce qu'ils disent. Tu n'as pas pour mission d'exercer sur eux une contrainte. Rappelle donc, par le Coran, à celui qui craint Ma menace". (Sourate Qaf verset 45) Le Prophète n'a jamais fait pression sur son entourage pour leur faire accepter la religion, ni ne leur a imposé de conditions. Au lieu de cela il a toujours employé la manière la plus conviviale pour leur parler. Il a toujours soutenu la communauté des croyants grâce à sa forte conscience, et il était pour eux un grand bienfaiteur en toutes circonstances. C'est pour cela qu'à plusieurs occasions, le Prophète est désigné comme étant le compagnon de tous les croyants. Ces croyants qui étaient capables de comprendre la conscience morale aigüe du Prophète considéraient qu'il était plus proche d'eux qu'aucun autre et adoptaient une attitude humble vis-à-vis de lui. Dans un verset, Dieu déclare: "Le Prophète a plus de droit

sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes; et ses épouses sont leurs mères... (Sourate al-Ahzab verset 06). L'imam Ghazali, le grand savant musulman, a résumé les principales caractéristiques de l'attitude du Prophète envers son entourage à partir des informations données par certains hadiths: "Chacun pensait qu'il était celui que le Prophète honorait le plus. Quiconque venait à lui pouvait le rencontrer. ... Il avait coutume d'appeler ses compagnons par leurs petits noms avec respect, et en donnait à ceux qui n'en avaient pas. ... Il était très affectueux et aimable dans ses relations avec autrui. ... Personne n'élevait la voix en sa présence." L'amour du Prophète pour l'humanité, sa bonté et sa compassion attirèrent les gens de son entourage vers la vraie religion et allumaient dans leur cœur l'ardeur de la foi. C'est cette morale magnifique que tous les musulmans devraient chercher à reproduire.

(Suivra)



Potage à l'oignon et champignons

Ingrédients

- 2 oignons
- 100 g de champignons
- 80 g de gruyère râpé
- 60 g de farine
- 100 g de beurre
- 1 demi litre de bouillon de volaille
- 2 c. à soupe d'huile
- Sel, poivre

Préparation :

Egoutter les champignons, chauffer le beurre dans une cocotte, ajouter la farine en pluie et 3 c. à soupe de bouillon, mélanger énergiquement, ajouter les oignons émincés et les champignons et les faire revenir pendant 5 min, saler et poivrer, mouiller avec le reste de bouillon et laisser cuire pendant 25 min, réduire en potage avec le mixer plongeant parsemer de persil haché et de fromage râpé. Servir aussitôt.



Mini pastilla au poulet

Ingrédients :

- 4 morceaux de poulet
- 500 g de feuille de pastilla
- 500 g d'oignon
- 1 botte de persil haché
- 1 bâton de cannelle
- 250 g d'amandes
- 1 citron confit
- 6 oeufs
- 1 sachet de safran

- 1 demi verre d'huile
- 150 g de beurre
- 1 pincé de cannelle
- 50 g de sucre semoule
- 1 c. à soupe de miel
- 1 petit verre d'eau
- Poivre, gingembre
- 1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
- Sucre glace, Amande

Préparation :

Dans une marmite, mettre le poulet, le poivre, le sel, le gingembre, les bâtons de cannelle, le persil haché, le citron confit râpé, le safran, l'huile, 100 g de beurre puis les oignons émincés. Ajouter un petit verre d'eau et laisser mijoter sur le feu jusqu'à la cuisson. Retirer le poulet, le désosser et l'émietter. Faire passer les oignons dans une passoire et les mettre dans une marmite. Enlever la matière grasse de la surface du bouillon et ajouter le aux oignons égouttées. Remettre sur le feu puis ajouter le sucre, la cannelle et les oeufs battus. Remuer sans cesse jusqu'à obtention d'une bonne consistance. Verser le mélange dans une passoire et laisser refroidir. Faire passer le bouillon et ne garder que la matière grasse qui est à la surface. Etaler une feuille de pastilla et l'enduire de beurre puis la couvrir d'une autre feuille enduite de beurre aussi. Déposer un peu de mélange d'oignon puis les miettes de poulet, les amandes dorées. Arroser d'un peu d'eau de fleur d'oranger et saupoudrer de cannelle. Plier les bords pour leur donner la forme d'un pain et coller avec le mélange farine/eau. Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la farce et des feuilles de pastilla. Enduire de beurre et faire dorer au four 25 min. A la présentation enduire de miel et décorer la pastilla d'amandes et déposer sur un lit de



Tomates farcies au persil

Ingrédients:

- 4 tomates
- 1 petit bouquet de persil haché
- 3 gousses d'ail haché
- 2 c. à soupe d'olives vertes coupées en petits morceaux
- 1 filet d'huile d'olive
- Sel, poivre
- Cumin

Préparation

Laver les tomates et les couper en deux, les vider avec une cuillère, les saler. Mélanger dans un saladier le persil haché, les olives, l'ail haché, l'huile d'olive, cumin, sel et poivre. Farcir les tomates avec ce mélange. Huiler du papier sulfurisé sur une plaque de four et poser au dessus les tomates farcis. Faire cuire dans un four préchauffé à 220°C pendant 40 minutes.



Salade de poivrons et courgettes frites

Ingrédients :

- 4 poivrons verts
- 3 tomates
- 2 courgettes
- 1 gousse d'ail haché
- 1 cuillère à café de harissa
- 1 pincée de cumin
- 1 pincée de piment doux
- Huile de friture
- Sel

Préparation :

Laver et couper les tomates en deux et les faire frire dans l'huile chaude de deux côtés, les réduire en purée à l'aide de moulin à légumes. Faire frire les poivrons dans l'huile chaude de tous les côtés, ôter les pépins, les éplucher et les couper en carrés. Laver les courgettes et les couper en morceaux et les faire frire dans l'huile chaude jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Mettre dans une poêle profond la purée de tomates, les morceaux des courgettes frites, les carrés de poivrons frites, l'ail haché, le harissa, assaisonner de sel, cumin, piment doux et laisser cuire sur feu doux jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse. Servir aussitôt.



Crêpes à la crème chantilly

Préparation

Dans un mixeur, mettre la farine, les œufs, le lait, le sucre, le sel. Battre le mélange jusqu'à ce qu'il soit lisse, passer le mélange

Ingrédients :

- 250g de farine
- 4 œufs
- 50 cl de lait
- 50 g de sucre en poudre
- 1 pincée de sel
- Farce
- 1 demi litre de crème fraîche liquide
- Chocolat vermicelle
- Crème caramel

chinoise

étamine, huiler légèrement la surface, laisser reposer au réfrigérateur pendant 25 mn. Faire chauffer une poêle antiadhésive légèrement beurrée, et verser l'équivalent d'une petite louche de pâte et laisser cuire la crêpe sur feu moyen jusqu'à ce qu'elle soit dorée des deux côtés. Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la pâte. Laisser refroidir. Fouetter la crème fraîche liquide bien froide et la monter en chantilly. Etaler la crème sur la première crêpe puis disposer la deuxième crêpe et étaler de la crème dessus également. Disposer la dernière crêpe et garnir les bords de gâteau avec le chocolat vermicelle et décorer la surface de gâteau avec la crème caramel, continuer la même opération avec les autres crêpes. Servir froid.



1RE ÉDITION DU FESTIVAL ARABE DE LA CARICATURE

Sous le signe du printemps des révolutions arabes

Sponsorisé par trois ministères de la Culture tunisien, égyptien et libyen, à l'initiative de «Elnamarek pour la publicité et l'information», la Tunisie accueillera le premier Festival arabe de la caricature du 6 au 8 septembre. Pourquoi avoir choisi le pays du jasmin au lieu des deux autres pays ? Pour les organisateurs, le choix de la Tunisie s'est effectué pour honorer le premier pays à l'origine du printemps arabe, l'Egypte puis la Libye accueilleront successivement les éditions suivantes du Festival arabe de la caricature. Il est à noter que dans le cadre de cette manifestatio, un appel est lancé aux caricaturistes pour participer à un concours sous le thème «Les révolutions du printemps arabe». Un sujet qui s'accorde avec le slogan de cette première édition : «Printemps des révolutions arabes»

PAR KAHINA HAMMOUDI

D'après les organisateurs, ce festival «sera une opportunité pour soutenir les talents existants et découvrir des nouveaux talents dans les trois pays». La participation est ouverte à tous les caricaturistes professionnels ou amateurs de tous les pays du monde. Toutefois, il est à souligner que ce concours prévoit des prix fixés entre 5 et 10 mille dollars. Ils seront remis aux meilleures caricatures sélectionnées par un jury composé d'un groupe d'artistes tunisiens, libyens, égyptiens, jordaniens, marocains et libanais, au cours d'une grande cérémonie dans un pays arabe qui n'a pas encore été choisi. Pour plusieurs observateurs artistiques des pays arabes, ce festival, «un des plus grands événements culturels de la saison, sera sans nul doute le Festival arabe de la caricature dans sa première édition». Les dimensions des travaux doivent être en A3 (42*29.7cm) et leur résolution en 300 Dpi et en format JPEG, les couleurs et en noir et blanc seront acceptés. A travers le règlement, les anciens travaux déjà publiés seront aussi acceptés à condition de ne pas avoir déjà reçu de prix. Tout travail contenant un empiètement ou une atteinte aux religions monothéistes sera rejeté et interdit de participation. Pour les intéressés, les travaux ne seront reçus qu'après remplissage du formulaire de participation et l'approbation de ce qui y est indiqué. Les organisateurs du festival ont le droit d'utiliser les caricatures participantes afin de promouvoir le festival et ses objectifs mais pas pour des fins commerciales. Il est à noter que les artistes doivent accepter d'inclure les planches participantes dans l'album du festival qui sera imprimé par le comité préparatoire. Le participant doit impérativement être le propriétaire de l'idée et du dessin. Personne n'a le droit de participer avec un



travail qu'il n'a pas créé lui-même, même s'il a l'accord du propriétaire. Les travaux partagés ne seront pas acceptés non plus. Tous les travaux doivent être envoyés en un seul mail accompagné du formulaire de participation à www.arabfoc.com.

Le dernier délai de réception des travaux est fixé pour le 20 août prochain. De grandes festivités et de l'animation à la mesure de l'événement sont prévues. Cette première session sera placée sous le thème de la liberté d'expression.

MOURAD SENOUCI PRÉSENTÉ SA PIÈCE DE THÉÂTRE À ORAN

Imraa min warek entre romance fictive et réelle

La lecture de la pièce théâtrale "Imraa min warak" du dramaturge Mourad Senouci, adaptée du roman de Ouassini Laaredj "Ountha essarab" (Femme mirage), a été présentée jeudi soir à Oran dans le cadre du cycle de conférences programmées, sous le thème des "Nuits du cinquantenaire de l'Indépendance nationale". La pièce évoque l'histoire d'un romancier qui crée un personnage féminin où il fut l'héros de ses nouvelles. Après un certain temps, sa vraie femme commence à se douter de la "femme en papier" et de l'existence d'une relation "effective" entre le romancier et cette femme au nom de Meriem. Toute cette histoire est un prétexte pour faire un retour vers le passé et raconter les années 1990 en Algérie, en parlant des certains intellectuels tels que Abdelkader

Alloula, Kateb Yacine, Issiakhem, Djamal Ziaty et tous les autres qui ont lutté pour une Algérie libre et indépendante. "Le seul à posséder les clefs du personnage est Mourad Senouci, comme l'a souligné l'écrivain Ouassini Laaredj, qui a réussi à donner du sens à cette fiction. Un tour de force dans lequel il est arrivé à faire une intrusion en respectant l'adaptation, a-t-il expliqué. Cette pièce, fruit d'un travail collectif, est co-produite par le Théâtre national d'Alger et le Théâtre régional de Annaba. Elle sera produite en version amazighe par le Théâtre régional de Béjaïa. Cette œuvre théâtrale, réalisée par Sonia (mise en scène) et Yahia Benamar (scénographe) sera à l'affiche le 7 août prochain au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula. Le spectacle, qui a intéressé les trois théâtres, est en tournée nationale a souligné avec fierté Mourad Senouci qui

précisé que la pièce sera jouée le 5 août prochain à Sidi-Bel-Abbes, le 7 à Oran, le 8 à Mascara, le 9 à Médéa, le 11 Tizi-Ouzou, le 13 à Béjaïa et le 15 du mois d'août également à Guelma. La pièce est dédiée à Djamel Eddine Zaïter, journaliste qui a été assassiné en 1994 devant la tombe de ses parents à Gdyl (Oran), a souligné Mourad Senouci à l'issue de cette rencontre-débat sur le roman et l'adaptation de cette pièce. Les débats ont porté sur cette femme infernale, à l'origine de tout ce conflit mais aussi des "réalités vécues" qui ont bousculé "nos mémoires" et réveiller une léthargie, ont souligné des participants qui ont salué le travail du dramaturge qui a rendu un grand hommage à sa manière à ces intellectuels algériens. La dernière pièce de Mourad Senouci "Madzouedj fi Outla" fait affiche depuis six ans.

APS

Programme des soirées du Casif 2012

L'Office national de la culture et de l'information vous invite au programme spécial des soirées du Casif durant ce mois de Ramadhan 2012 au Théâtre de verdure Casif, Sidi Fredj, avec des soirées artistiques familiales à partir du 22h30.

Dimanche 05 août 2012 :

- Ouled Haoussa
- Mazal Tanga

Lundi 06 août 2012 :

- Saber Rebai (Tunisie)

Mardi 07 août 2012 :

- A/ Rahmen Djalti
- Nadia Baroud
- Zakia Mohamed

Mercredi 08 août 2012 :

- Groupe d'zair
- Tgrawla

Jeudi 09 août 2012 :

- Farhat Merdough
- Fateh Benlala
- Lyes Ksentini
- Toufik Nadroumi

Vendredi 10 août 2012 :

- Meriem Wafa
- Hassiba Amrouche
- Cheb Zoubir
- Cheb Toufik

Samedi 11 août 2012 :

- Takfarinas

Dimanche 12 août 2012 :

- Afrika Jungle
- Ouled Hadja Maghnia
- El Ferda

Lundi 13 août 2012 :

- Habib Younes
- Cheb Yazid
- Cheb Zinou
- Chaba Zahouania

Mardi 14 août 2012 :

- Mister AB
- Celina
- Badji Bahri
- Kader Japonais

Mercredi 15 août 2012 :

- Karim Gang
- Cheb Safi
- Cheb Nadhir
- Cheb Akil

8E ÉDITION DU FESTIVAL ARABE DE DJEMILA

Une soirée marocaine des plus réussies

La soirée de jeudi à vendredi, la 8e édition du Festival arabe de Djemila, qui se tient au stade Mohamed-Guessab de Sétif, a été animée par le chanteur populaire marocain Abdallah Douadi. L'artiste marocain, qui se produit pour la première fois en Algérie, a réussi à subjuguer le public sétifien, le transportant carrément dans un "voyage" à travers les mille et une facettes du patrimoine populaire, offrant des moments de plaisir rares, en interprétant des chansons connues, comme "Malou", "Oul a mmi", "enta habibi" et "Asbri asbri". Le raï, les chansons kabyle et chaouïe étaient également au programme de cette soirée du stade Mohamed-Guessab où le public est resté aussi admiratif en accompagnant Cheb Najim, qui interprétait "Mimti" et "Ya zina". Kamel Mellouk qui a repris "Dek el merssem" a gagné lui aussi sa part de succès, autant qu'Alilou avec ses chansons kabyles "Arouah arouah", "Azouaou" et "Ima". La clôture de la soirée a été marquée par le tour de chant de Cheb Faouzy mêlant le patrimoine chaoui à la musique moderne. L'avant dernière soirée du festival de Djemila sera animée par l'artiste tunisien Saber Rebai, un habitué des lieux.

APS

VOIX SUR INTERNET

Aucune nouvelle redevance n'a été instituée

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) a indiqué, mercredi, n'avoir institué aucune nouvelle redevance en matière de service de la voix sur internet, précisant, toutefois, avoir inclus pour la première fois et conformément à la loi dans l'assiette servant de base au calcul de la redevance déjà existante, le revenu procuré par l'utilisation de fréquences radioélectriques, rapporte l'APS.

L'Autorité de régulation réagissait au communiqué publié mardi par les trois opérateurs de fourniture de service de transfert de la voix sur internet (VoIP) Anwarnet, Icosnet et SLC, dans lequel ils protestaient contre l'instauration, selon eux, par l'ARPT d'une nouvelle redevance imposable de 10% à la fourniture de tous services et équipements utilisant la technologie WiMAX et hertzienne, et annonçaient avoir décidé de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat. L'ARPT a relevé que le communiqué signé par les trois opérateurs contenait «un certain nombre d'assertions inexactes». Le gendarme des télécoms a toutefois expliqué avoir appliqué, dans le cas d'espèce,



«une redevance qui existe déjà et dont le montant, fixé par le décret 04-413 du 18 décembre 2004, est prélevé chaque année sur les opérateurs VoIP», rappelant que cette redevance est de 10% sur le chiffre d'affaires de l'opérateur fournisseur de ce service. Elle a précisé, toutefois, avoir «inclus, pour la première fois cette année, à la faveur de la décision no 18 du 18 juin 2012, dans l'assiette servant de base au calcul de cette redevance, un revenu qu'elle s'est abstenue d'inclure jusqu'ici, mue en cela par le souci de permettre à ces opérateurs de se déployer dans les premiers temps de l'exploitation de leur autorisation VoIP». Il s'agit là, en l'occurrence, du revenu procuré par l'utilisation des fréquences radioélectriques dans les bandes des 3,5 Ghz et 5 Ghz assignées à ces opérateurs pour l'exploitation de ladite autorisation, et dont le prix d'accès pratiqué en Algérie est au demeurant "l'un des plus bas au monde". "L'institution légale pour le règlement de tout contentieux est le Conseil d'Etat, auquel l'ARPT est disposée à fournir toutes les informations et explications nécessaires relatives à la décision qu'elle a prise", a-t-elle ajouté. L'ARPT a précisé, en outre, «qu'elle n'interfère pas dans la fixation des tarifs par les opérateurs», soulignant, néanmoins, qu'«elle a la charge de prévenir toute pratique anticoncurrentielle en la matière, notamment l'entente entre opérateurs sur les prix au détriment du consommateur». Elle a, cependant, relevé, dans ce cas précis, que ces opérateurs délivrent leur service dans la grande majorité aux entreprises.

ELLE SPONSORISE LA «KHEÏMA DE RAMADHAN» À L'HÔTEL AURASSI

Samsung se rapproche des Algériens

A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, Samsung Electronics Algérie a installé une Khaïma à l'hôtel Aurassi où un riche programme d'animations est proposé à tous les visiteurs, a-t-on appris d'un communiqué parvenu à notre rédaction.

Une Kheïma qui a pu rassembler plus de 400 personnes chaque soir, dont la majorité des jeunes venus passer des soirées ramadanesques agréables avec une vue imprenable sur Alger. Au programme : des animations par le groupe Triana d'Alger, le chanteur Amine Henine, des animation DJ, des Fashion Shows, des soirées Salsa, etc. Selon la même source, ce sponsoring culturel a pour objectif de se rapprocher davantage des algériens et de promouvoir les activités culturelles.

Samsung Electronics rappelle que depuis son implantation en Algérie, elle ne cesse de consentir ses efforts pour participer au développement écono-



mique et social de l'Algérie, que ce soit par des initiatives économiques, des activités de solidarité ou des engagements de mécénat. Dans le contexte de ses activités caritatives, la marque a déjà équipé une salle informatique et une bibliothèque à SOS Villages d'enfants de Draria. Samsung Algérie s'est engagé également à soutenir des actions de solidarité dans le sud de l'Algérie. La marque

a participé au don de cartables et des fournitures scolaires au profit des écoliers des régions isolées du sud algérien. Ces initiatives qui entrent dans les traditions de la marque, confirmant la volonté de Samsung de devenir et de rester une entreprise citoyenne digne de confiance qui met l'intérêt de la société et l'intérêt du citoyen au même niveau.

LG ALGÉRIE

Ouverture du 74e showroom à Souk-Ahras



Le Sud Coréen LG annonce l'ouverture d'un nouveau point de vente et renforce sa présence au niveau national, dans un marché de plus en plus concurrentiel.

LG Algérie continue de tisser sa toile et annonce l'ouverture d'un nouveau point de vente dans la ville de Souk-Ahras, le deuxième showroom ouvert durant le mois de Ramadhan après celui de Laghouat.

Le rapprochement et la satisfaction du client est le cheval de bataille de la filiale du Sud-Coréen depuis quelques mois, une marque qui étend sa présence sur le territoire national en proposant une gamme de produits diversifiés et élargie avec un focus sur la qualité de service.

LA PUBLICITÉ SUR PORTABLES

Elle devrait atteindre 62% en 2012

Le chiffre d'affaires mondial de la publicité sur les appareils portables devrait bondir de 62% cette année. Selon une étude publiée hier, les Etats-Unis occupent la tête du classement devant le Japon.

Ainsi, sur 6,43 milliards de dollars consacrés à la publicité sur portables dans le monde en 2012, 2,3 milliards de dollars le seront aux Etats-Unis. Du coup, le

Japon devrait perdre sa première place sur ce marché. La même étude estime que le mobile est de loin le secteur qui se développe le plus rapidement dans la publicité en ligne, mais c'est encore une très petite part du gâteau global de la publicité, ne représentant que 1% du total. «Il faudra longtemps avant que la publicité mobile se rapproche des voies traditionnelles de la

publicité, la télévision, les journaux et internet», révèle l'étude. Par ailleurs, la publicité sur appareils portables en Asie-Pacifique devrait représenter 2,56 milliards de dollars, l'Amérique du Nord se rapprochera avec 2,4 milliards de dollars, contre 1,3 milliards de dollars en Europe de l'ouest. En outre, une autre étude table sur une croissance de 21% de la publicité sur

Internet en 2012, à 107,3 milliards de dollars. Internet capterait, ainsi, plus du cinquième des dépenses publicitaires mondiales (505 mds USD, +5%). Sur ce marché, les Etats-Unis sont de loin premiers avec 39,5 milliards de dollars, suivis du Japon (9,6 milliards) et de la Chine (7,36 milliards). Mais dès 2014, la Chine devrait dépasser le Japon.

UNE MÉGA FIESTA SERA ORGANISÉE À CETTE OCCASION

L'iPhone 5 pour le 12 septembre !

Tant attendu, le petit bijou d'Apple, l'iPhone 5 sera dans les bacs dès le 12 septembre prochain, annonce la firme à la pomme, selon plusieurs médias américains.

Étant donné que l'évènement est très important, le constructeur américain organisera une méga « fiesta » à cette occasion. Plus précis encore, les médias américains s'accordent à dire que la commercialisation du nouveau mobile à la pomme est annoncée 9 jours plus tard, soit le 21 septembre. Pour le moment, la firme américaine n'a pas dévoilé les caractéristiques de son iPhone 5, néanmoins



des rumeurs affirment que le nouveau-né d'Apple serait doté d'1 Go de RAM et d'un processeur au nom de code ARM

5L8950X plus puissant que l'iPhone 4S. Dès sa sortie, l'iPhone 5 doit faire face à une réelle concurrence avec le Samsung

Galaxy SIII. Ce lancement ne fera qu'accentuer la concurrence entre la firme sud-coréenne et la firme américaine.

DANS LE SOUCI DE PRENDRE EN CHARGE LES PRÉOCCUPATIONS DE LEURS CLIENTS

Les CDS de Djazzy ouvrent après El-Iftar

En ce mois sacré de Ramadhan, les Centres de Service de Djazzy sur tout le territoire national (les 48 wilayas) font tout ce qui est possible pour faciliter la vie aux citoyens, indique un communiqué de l'opérateur. Ainsi, dès leur entrée dans la boutique, les clients sont orientés et servis dans les meilleurs délais avec la courtoisie nécessaire qui est l'une des principales caractéristiques du service clientèle de Djazzy. Ainsi, en dépit du succès de la formule Mégapacks et des promotions Djazzy, les CDS ont accueilli la clientèle avec professionnalisme et sérénité. Djazzy fait savoir que sur l'ensemble de ses CDS disposent, en outre, de toutes les commodités fonctionnelles et modernes pour répondre avec efficacité et célérité à toutes les demandes de nos clients quels qu'ils soient.



Djazzy précise également que les CDS d'Alger, Blida, Constantine et Oran sont ouverts aussi le soir, généralement de 21 h à minuit. Ainsi, cette action s'inscrit dans

une politique de proximité offrant le meilleur service, le meilleur réseau et les meilleures offres.

NEDJMA

Des soirées ramadhanesques au profit des familles algériennes



Les actions des opérateurs de téléphonie mobile se renforcent durant le mois sacré de Ramadhan. Et ce n'est pas que les offres et promotions qui sont la cible des opérateurs puisque Nedjma

organise les soirées «The View Lounge by Nedjma» au niveau de l'Office Riad El-Feth, lit-on dans un communiqué de l'opérateur. En effet, l'opérateur étoilé égayé vos nuits ramadanesques et vous

accueille au restaurant Al Boustan, Bois des Arcades-Riadh El Feth à Alger dans une ambiance conviviale. Tout au long de ce mois sacré, Nedjma est le sponsor exclusif des soirées organisées au mythique restaurant et vous y réserve un espace agréable offrant une vue imprenable sur la baie d'Alger pour apprécier, en famille ou entre amis les longues sahrate du Ramadhan. «Vous pouvez profiter également d'un espace aménagé pour une partie de billard, de jeu vidéo ou tout simplement pour siroter, en plein air, un bon thé à la menthe», souligne la même source.

Par ailleurs, Nedjma est également le sponsor majeur des soirées ramadanesques au «Nouba Gaâda By Nedjma» à l'hôtel El Aurassi ou une ambiance tout aussi conviviale, animée et détendue vous y attend. Aussi, Nedjma vous accueille durant les soirées de Ramadhan dans le cadre luxuriant du « Jardin Botanique » de l'illustre hôtel El Djazair (Ex-Saint George).

L'opérateur étoilé précise enfin que toutes ces soirées débutent à partir de 21h30.

LAYALI MOBILIS AU MEDINA CENTER Des soirées familiales en plein air



«Layali Mobilis au Medina Center» est le nom donné aux soirées organisées quotidiennement par ATM Mobilis au niveau d'El-Mohammadia au nouveau Centre commercial Ardis.

Cet évènement, qui se poursuit tout au long du mois de Ramadhan, est devenu la destination incontestée de centaines de personnes, qui se donnent rendez-vous tous les soirs au Medina Center, pour profiter d'un moment de détente et de divertissement en plein air. Selon un communiqué de l'opérateur public de téléphonie mobile, Layali Mobilis offrent également un espace de jeux dédié aux enfants, permettant aux familles de partager des soirées pleines d'attraction pour tous les âges.

Mobilis annonce, par ailleurs, que les prochaines soirées connaîtront des têtes d'affiches très attendues par le public, à citer Raina Rai, M'Hamed Yacine, Hakim Salhi, El Ferda, Nabil Baly, Abdelkader Secteur, et bien d'autres.

Mobilis, par le biais de cet espace familial, confirme son engagement à être toujours proche de ses clients, tout en restant l'entreprise citoyenne par excellence, à longueur d'année et plus particulièrement durant le mois sacré de Ramadhan.

LIGUE DES CHAMPIONS- AUJOURD'HUI SUNSHINE STARS- ASO CHLEF

Victoire impérative pour les Lions de Chlef

L'ASO Chlef, jouera aujourd'hui sa dernière carte en ligue des champions d'Afrique de football contre le représentant du Nigeria le Sunshine Stars. Les hommes de Rachid Belhout aborderont ce troisième rendez-vous, second de suite à l'extérieur avec la ferme intention d'empocher les trois points qui leur permettraient de rester dans la course à la qualification en demi-finales de cette importante épreuve continentale.

PAR MOURAD SALHI

L'heure de vérité a sonné donc pour les Lions du Chélif qui s'apprentent à jouer leur ultime chance en ligue des champions d'Afrique. Après deux défaites de suite contre respectivement l'ES Sahel et l'ES Tunis, les coéquipiers de Samir Zaoui n'ont plus le droit à l'erreur. Face au Sunshine Stars, le seul représentant algérien dans cette compétition est attendu à jouer son va tout. Occupant la dernière place de son groupe sans le moindre point, l'ASO Chlef doit impérativement s'imposer pour garder un brin d'espoir pour une éventuelle qualification au dernier carré. La mission des Algériens ne s'annonce pas une simple sinécure, reconnaît le premier responsable technique de cette formation algérienne, notamment avec l'absence du meneur de jeu, Mohamed Messaoud, suspendu pour six matches par la Confédération africaine de football (CAF) pour «injurer envers l'arbitre» lors



de dernier match face à l'ES Tunis. L'entraîneur chélifien semble avoir trouvé une solution. Karim Ali-Hadji qui bénéficie de trois jours de repos suite à une blessure, pourra assurer aujourd'hui le poste d'attaquant contre le Sunshine Stars. Ali-Hadji qui a pu marquer quatre buts lors des éliminatoires, pourra refaire la même chose aujourd'hui et sauver les siens d'une élimination prématurée. De son côté, Maâmar Bentoucha, suspendu pour cumul de cartons chamboulera les cartes de Rachid Belhout. Mais avec la reprise de Mohamed Zaouche, blessé lors du match face aux Tunisiens de l'ES Tunis, le staff technique s'est un petit peu rassuré. *"J'avoue que ça sera très difficile pour nous de nous passer des services de deux éléments clés de notre effectif de la trempe de Messaoud et Bentoucha. Je m'attelle à trouver des solutions de rechange, mais je reste persuadé que les deux défections est un coup dur pour nous"*, a reconnu l'entraîneur chélifien.

Malgré cette situation délicate, l'entraîneur Rachid Belhout se montre optimiste et confirme que son groupe pourra relever le défi en terres nigérianes *"On n'a pas d'autres choix que de gagner pour rester en course. Les joueurs en sont conscients et je suis persuadé qu'ils vont se donner à fond pour réussir le pari"*, avait-il dit. Certes, revenir avec la totalité des points ce n'est pas impossible, mais pour atteindre un tel objectif, Belhout devra jouer la carte offensive, surtout qu'il n'a plus rien à perdre. Mais attention, les camarades d'Azuka son très concurrents. Les Nigériens ne veulent certainement pas refaire le même scénario de la première sortie ratée à domicile contre le champion d'Afrique en titre, l'Tunis. En tout cas, les Algériens peuvent revenir avec une belle victoire, à une condition : éviter les lacunes commises lors du match face à l'ES Tunis, à Radès, où ils ont laissé filer au moins un point.

JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES- ATHLÉTISME

Taoufik Makhloufi impressionnant, passe en demi-finale du 1500 m

L'athlète algérien Taoufik Makhloufi s'est brillamment qualifié pour les demi-finales du 1500 m, en remportant haut la main sa série en 3 :35.15, vendredi soir au stade olympiques à Londres, lors de la première journée des épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques 2012. Makhloufi a contrôlé la course comme il le voulait avant d'apporter une accélération foudroyante dans les 300 derniers mètres de la ligne d'arrivée pour finir largement en tête devant l'Ethiopien Mekonnen Gebremedhin (3 :36.56) et le Kenyan Kioprop Asbel (3 :36 .59). Le jeune natif de Souk Ahras a voulu à travers cette démonstration de force, lancé un signal fort à ses principaux adversaires pour leur dire qu'il faut compter sur lui. *"Il fallait s'imposer dès les séries, c'est important pour la confiance et également par rapport à mes adversaires direct. J'ai bien contrôlé la course du début jusqu'à la fin. Je suis heureux et content de cette belle entame de compétition"*, a déclaré Makhloufi à l'issue de la course. Le champion d'Afrique des 800, qui a beaucoup gagné en confiance depuis le titre remporté à Porto-Novo, estime que le plus difficile est à venir avec la demi-finale de dimanche prochain qu'il faut bien préparer. *"Maintenant, il faut bien récupérer de efforts déployés avec notamment des massages et de la récupération pour être prêt pour la demi-finale. Mon premier objectif, c'est de me qualifier pour la finale, ensui-*



te on verra", a-t-il précisé. De son côté, le directeur technique national Ahmed Boubrit n'a pas caché sa satisfaction après la qualification très convaincante de Makhloufi pour les demi-finales, mais estime qu'il faut qu'il sache se retenir un petit peu. *"Il faut qu'il sache se retenir un petit peu parce qu'il reste encore la demi-finale et la finale qui est la course la plus importante"*, a indiqué Boubrit. Pour le

DTN, Taoufik Makhloufi doit gérer toutes ses courses jusqu'à la finale qui reste l'objectif premier. *"L'athlète est en bonne forme Dieu merci. Il s'est bien préparé pour ce rendez-vous olympique. J'espère qu'il va continuer sur sa lancée"*, a-t-il ajouté. La journée avait mal débuté pour l'athlétisme algérien avec l'élimination de Mohamed Khaled Belabbas sur le 3000 m steeple après la sixième place obtenu lors

AVIRON

L'Algérienne Rouba 2e de la finale E

La rameuse algérienne Rouba Amina a terminé à la 2e place de la finale E de l'épreuve Femmes un de couple de l'aviron pour déterminer le classement général de la compétition des Jeux olympiques 2012 (JO-2012) de Londres avec un temps de 8 min 42 sec 23/100, samedi sur le bassin d'Eton Doney. Rouba Amina, 25 ans, a devancé au classement la Tunisienne Racha Soula en 8 min 49 sec 47/100 et la Birmane Shwe Zin Latt (8 min 56 sec 06/100) dans une course remportée par la Kazakhe Svetlana Germanovich qui a réalisé un temps de 8 min 37 sec 08/100. Le classement complet de la compétition sera annoncé plus tard après le déroulement des finales A, pour la désignation des médaillées, B, C et D pour l'attribution des autres places de la compétition.

VOLLEYBALL

4e défaite de l'Algérie face à l'Italie

La sélection algérienne dames de volley-ball s'est inclinée face à son homologue italienne sur le score de trois sets à zéro (25-11, 25-12, 25-17) en moins d'une heure, vendredi soir à Earls court (Londres), pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules du tournoi des Jeux olympiques 2012, groupe A. C'est la quatrième défaite de rang pour le six algérien en autant de rencontres après celles concédées devant le Japon (3-0), la Grande-Bretagne (3-2) et la Russie (3-0). Les volleyeuses algériennes occupent la dernière place du groupe A avec un seul point, tandis que la Russie et l'Italie caracolent en tête avec 12 points avant leur grande explication de dimanche pour la première place. Lors de la cinquième et dernière journée, prévue dimanche, les partenaires de Zohra Bensalem, encore une fois meilleure marqueuse face à l'Italie avec 13 points gagnant, affrontera l'équipe dominicaine, qui a facilement disposé de la Grande-Bretagne 3 sets à 0.

de la troisième série en 8 :22.32, son meilleur chrono cette saison, mais qui restait insuffisant pour lui assurer une place en finale. *"Il a attaqué trop tôt à trois cent cinquante mètres de l'arrivée, il avait grillé beaucoup d'énergies. Il avait largement les moyens de se qualifier"*, a regretté Boubrit. L'athlétisme algérien est présent avec six athlètes à Londres dont la marathonienne Souad Ait Salam qui devrait prendre le départ du marathon dimanche.

Khaled Belabbas rate de peu la finale

L'athlète algérien Mohamed Khaled Belabbas a raté sa qualification pour la finale du 3.000 m steeple après avoir terminé à la sixième place de la troisième série vendredi à Londres, lors de la première journée d'athlétisme aux Jeux olympiques 2012. Belabbas, dont c'était la première participation aux JO n'a pas réussi à décrocher son billet pour la finale prévue dimanche, en dépit de son meilleur temps personnel de la saison réalisé lors de cette course en 8 :22.32. La première place est revenue à l'Ethiopien Gari Raba (8 :20.68) devant le Kenyan Kemboi Ezekiel (8 :20.97) et le Marocain Ezzine Hamid (8 :21. 25). A noter que les quatre premiers de chaque des trois séries sont directement qualifiés pour la finale plus les trois meilleurs temps

APS

Richard Muller : la conversion publique d'un climatosceptique

“Appelez-moi un sceptique converti”. C’est par ces mots que Richard A. Muller, professeur de physique à l’université de Berkeley, commence son point de vue publié dans l’édition du New York Times du 28 juillet 2012. Suit ensuite le récit de cette conversion aussi spectaculaire qu’exemplaire. Il y a trois ans, ce scientifique avait conçu de sérieux doutes sur les études concernant le changement climatique.

Lan dernier, il a créé un groupe de travail rassemblant une douzaine de collègues. “J’en ai conclu que le réchauffement de la planète était réel et que les estimations précédentes de l’évolution de ce réchauffement étaient correctes. Je fais maintenant un pas supplémentaire : les hommes en sont presque entièrement la cause”, écrit-il.

L’origine humaine du réchauffement

Pour parvenir à ce retournement complet d’opinion et à cet aveu public de sa conversion, Richard Muller a lancé un projet, Berkeley Earth Surface Temperature, avec sa fille Elisabeth. Le résultat qu’il a obtenu, montre que la température terrestre a augmenté de 1,4°C au cours des 250 dernières années, dont 0,8°C pendant les 50 dernières années. Pour lui, la totalité de ce réchauffement est probablement liée aux émissions humaines de gaz à effet de serre.

Richard Muller estime que ces résultats vont plus loin que les affirmations publiées par le GIEC en 2007. Le dernier rapport de cette institution attribuait la plus grande part du réchauffement des 50 dernières années à l’activité humaine et estimait que l’augmentation de température observée avant 1956 pouvait être liée aux modifications de l’activité solaire et même qu’une part substantielle du réchauffement pouvait être d’origine naturelle.

Le projet Berkeley Earth Surface Temperature a fait appel à des méthodes statistiques sophistiquées développée par Robert Rohde afin d’évaluer la température terrestre lors de périodes plus anciennes. Ainsi, toutes les sources d’erreurs utilisées par les sceptiques pour contester l’origine anthropique du réchauffement ont été prises en compte : biais dû au chauffage



urbain, sélection des données utilisées, faible qualité des informations provenant de certaines stations météo, correction humaine des données. “Nous démontrons qu’aucun de ces effets perturbateurs potentiels ne biaisent nos conclusions”, déclare Richard Muller. Pas d’empreinte de l’activité solaire. Le physicien règle également son compte à l’activité solaire, principal argument opposé par les climatosceptiques aux conclusions du GIEC. Pour eux, les variations de température terrestre seraient essentiellement liées aux cycles solaires. Ils expliquent ainsi la stabilité de cette température observée depuis quelques années et prédisent même un prochain refroidissement en raison du ralentissement en cours de l’activité solaire. Ainsi,

le soleil dédouanerait l’homme de sa responsabilité et l’effet de serre ne jouerait qu’un rôle mineur dans le réchauffement.

Les calculs effectués par l’équipe de Richard Muller invalident cette théorie. “Notre analyse concerne une période assez longue pour nous permettre de chercher l’empreinte de l’activité solaire basée sur l’enregistrement de l’historique des taches solaires. Cette empreinte est absente”, conclue-t-il. Pour lui, l’augmentation de la température terrestre observée depuis 250 ans ne peut donc être attribuée au soleil.

Corrélation et causalité

Quant à l’attribution de ce réchauffement à l’activité humaine, elle est liée à la

courbe du CO2 qui apporte une meilleure corrélation que tous les autres facteurs testés. Cela n’induit pas, bien entendu, une causalité, surtout pour un sceptique... Mais Richard Muller note que cela “monte la barre” dans la mesure où c’est le CO2 qui apporte la meilleure explication du phénomène de réchauffement.

“C’est un devoir du scientifique d’être convenablement sceptique”, ajoute le physicien dont la conversion ne va pas jusqu’à adhérer aux scénarios les plus catastrophistes. Il estime que bon nombre, si ce n’est la plupart, des phénomènes attribués au changement climatique “sont spéculatifs, exagérés ou complètement faux”. Sur ce point, pas de conversion. “L’ouragan Katrina ne peut pas être attribué au réchauffement climatique”, affirme Richard Muller. Il ajoute que, pour lui, les ours blancs ne souffrent pas de la réduction des surfaces de glace pas plus que les glaciers himalayens ne vont disparaître en 2035 (une allusion à une erreur du GIEC).

Honnêteté intellectuelle

“La science est ce domaine étroit de la connaissance qui est, en principe, universellement accepté”, note-t-il. Après avoir étudié des questions qu’il estimait sans réponse, Richard Muller espère avoir apporté sa contribution au débat scientifique sur le réchauffement climatique et ses causes humaines. Il reconnaît qu’il reste la partie la plus difficile: obtenir un accord dans le champ politique et diplomatique sur ce qui peut et doit être fait. Nul doute que la démarche de Richard Muller pourra servir d’exemple à d’autres climatosceptiques qui ne font pas toujours preuve de la même rigueur scientifique et de la même honnêteté intellectuelle. Au droit au doute répond le devoir de reconnaître ses erreurs. En science comme ailleurs.

La grippe aviaire tue des bébés phoques

Cent soixante-deux bébés phoques sont morts de la grippe aviaire durant le dernier semestre 2011 sur les côtes Nord-Est des Etats-Unis, selon une étude américaine parue ce mardi dans le journal mBio. C’est une nouvelle souche du virus, H3N8, qui frappe les populations de phoques américains, provoquant des pneumonies mortelles. Le génome de ce nouveau virus a été séquencé par les biologistes : il trouverait son origine dans un virus de la grippe aviaire

touchant les oiseaux sauvages d’Amérique du Nord depuis 2002. En mutant, le virus s’est propagé aux phoques. Ce qui inquiète les chercheurs de l’université de Columbia, à New York : si le virus peut s’adapter aux mammifères, ils craignent que l’homme en soit la prochaine victime. Pour Ian Lipkin, professeur d’épidémiologie, ces «découvertes renforcent l’importance de surveiller la vie sauvage pour pouvoir anticiper et prévenir des pandémies», rapporte l’AFP.



L’encyclopédie

DES INVENTIONS

BUREAU

Date: XVIIe siècle

J’aimerais bien vous parler de l’histoire du bureau, mais laquelle voulez-vous connaître, celle du bureau tissu ou celle du bureau meuble ? Oui vous avez bien lu, avant d’être meuble, le bureau était un tissu de laine dans lequel on confectionnait des vêtements. Pour voir le bureau tel que nous le connaissons, il a fallu attendre au début du XVIIe siècle. Les premiers bureaux avaient 8 pieds de hauteur, des tiroirs de chaque côté et une niche pour se glisser les jambes. Évidemment, avec les années, le bureau change de couleurs et de formes, mais avouons que les bureaux à l’époque étaient très beaux, la preuve, certaines personnes collectionnent les meubles antiques.



Vanessa Hudgens

Elle affirme son style

Actuellement en studio, la chanteuse et actrice de 23 ans sortait d'un studio d'enregistrement à Los Angeles le 1er août dernier. Vêtue d'un mini-short léopard et d'un débardeur, la jolie brune était particulièrement séduisante, maquillée et brushée. Très certainement, l'ancienne star de High School Musical s'était faite belle pour son homme, Austin Butler. La veille, les deux amoureux étaient d'ailleurs aperçus pour un tête-à-tête fromage et vin ! Eh oui, les tourtereaux s'étaient offert du bon fromage à déguster avec du vin, on l'espère français. Une chose est sûre, le couple, inséparable, sait se faire plaisir.



Natalie Portman

resplendissante au naturel

Depuis quelques jours, Natalie Portman et les deux hommes de sa vie, son compagnon Benjamin Millepied et leur bébé, Aleph, 1 an, sont de retour à Los Angeles. Natalie Portman, qui a toujours vécu à New York, s'est maintenant installée dans la ville ensoleillée de Californie avec sa petite famille, et cela lui réussit ! Aperçue au sortir d'un déjeuner, le 1er août, la comédienne de 31 ans était resplendissante.

Khloé Kardashian

plus question de bébé

Malgré leurs difficultés à avoir un bébé, Khloé Kardashian et Lamar Odom avaient décidé d'entamer un traitement pour accroître la fertilité de Khloé. Mais après avoir enchaîné plusieurs séances dans une clinique de Los Angeles, la brunette de 28 ans a dû faire face au changement d'avis de son mari.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h06
Dohr	12h54
Asr	16h42
Maghreb	19h56
Icha	21h26

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

DURANT LES SIX PREMIERS MOIS DE LEUR NAISSANCE

L'OMS recommande l'allaitement maternel des nourrissons



L'Organisation mondiale de santé (OMS) recommande l'allaitement maternel des nourrissons durant les premiers six mois de leur naissance pour les préserver de maladies parfois dangereuses pour leur vie. A l'occasion de la célébration de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, organisée chaque année du 1er au 7 août, l'OMS a affirmé que les anticorps contenus dans le lait maternel préservent l'enfant de la malnutrition ainsi que de plusieurs maladies telles que la diarrhée et la pneumonie. L'Organisation appelle les mères à allaiter leurs nourrissons jusqu'à l'âge de deux ans, tout en ajoutant de façon progressive des aliments en complément du lait maternel à partir du sixième mois de naissance. Selon les estimations de l'OMS, 40% des nourrissons à travers le monde s'alimentent exclusivement du lait maternel. Le lait maternel est la meilleure source d'ali-

mentation pour les nourrissons, en raison de ses composants et ses avantages qui sont rarement disponibles dans un autre type de lait, estime l'organisation. L'allaitement maternel renferme plusieurs avantages pour la santé des mères, car il renforce leur système osseux, les préserve des cancers touchant l'appareil reproductif et leur assure l'équilibre socio psychologique. L'OMS appelle les mères à allaiter leurs bébés dès la première demi-heure de leur naissance, tout en soulignant l'importance des premières gouttes du lait maternel pour le bébé. Elle les met en garde contre le fait de donner certains aliments ou boissons dont des laits artificiels à leurs bébés, sauf sur avis médical, soulignant la nécessité de laisser le bébé auprès de sa mère 24h/24, tout en évitant l'utilisation des sucettes à cet âge-là.

18ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SOLARPACES Elle se tiendra en septembre à Marrakech

La 18ème conférence internationale SolarPaces Solar Power and Chiminal Energy System se tiendra à partir du 11 septembre prochain à Marrakech (335 km au sud de Rabat), avec la participation de quelque 1.000 personnes de divers horizons en provenance de 40 pays. Au programme de cette rencontre placée sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) figurent une série d'ateliers, de conférences diversifiées ainsi que quelque 40 plénières et 200 exposés techniques et scientifiques, indique un communiqué de l'Institut marocain

de recherche en énergie solaire et en énergies nouvelles (Iresen). La conférence offrira aux chercheurs, experts, ingénieurs, développeurs, décideurs politiques et investisseurs l'occasion de jeter un regard profond sur les nouveaux développements de la technologie, des marchés et des financements dans le domaine du solaire thermique à concentration et les procédés chimiques, souligne-t-on Cette rencontre permettra également de mettre l'accent sur les résultats des dernières recherches scientifiques menées dans le domaine, ajoute-t-on.

LES ACCIDENTS ROUTIERS S'AMPLIFIENT 17 morts durant la journée d'avant-hier

Durant la journée du 3 août dernier, 27 accidents de la circulation routière (onze (11) mortels et seize (16) corporels), ont été constatés par les unités de la Gendarmerie Nationale à travers 18 wilayas du pays. Ils ont engendré le décès de 17 personnes, des blessures à 46 autres et des dégâts matériels importants à 37 moyens de locomotion impliqués. L'accident le plus grave a été enregistré à 14 heures, sur la RN.16, reliant Tébessa à Souk Ahras, au lieu dit Draa Lahmeur, commune de Boulhef Dyr (Tébessa). En effectuant un dépassement dan-

gereux dans un virage, le conducteur d'un véhicule de marque Peugeot 504, se dirigeant de la ville de Tébessa vers Morsott, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion, qui a percuté un camion semi-remorque de marque Sonacome circulant en sens inverse. Cet accident a occasionné le décès des cinq (05) occupants du véhicule léger et des blessures diverses à deux (02) passagers du camion qui ont été évacués sur l'hôpital de Tébessa. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie Nationale de Boulhef Dyr.

L. Hadji

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

ACCIDENT DE LA ROUTE 5 morts et 2 blessés graves à Boulhaf-Dyr

Cinq (5) personnes d'une même famille ont été tuées et deux autres gravement blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi peu avant la rupture du jeûne sur la RN 82, non loin de la localité de Boulhaf-Dyr (10 km au nord de Tébessa), a-t-on appris, hier, auprès de la Gendarmerie nationale. Il s'agit d'une violente collision entre un véhicule de

tourisme à bord duquel circulaient les cinq victimes et un camion roulant en sens inverse et dont les deux occupants, grièvement blessés, se trouvent en soins intensifs à l'hôpital de la localité de Boulhaf-Dyr. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame de la route.

INSOLITE 500 chardonnerets découverts dans un car à Guelma

Les gendarmes de la brigade de Oued-Cheham en patrouille sur la RN.16, reliant Souk-Ahras à Annaba ont interpellé une personne, qui transportait à bord d'un autocar, 500 chardonnerets. Les oiseaux ont été pris en charge par la Conservation des Forêts de Bouchegouf. Une enquête est ouverte suite à cette affaire. Par ailleurs, il est important de rappeler qu'une fois les chardonnerets volés en Algérie, ces oiseaux seront, par la suite, transférés vers les pays voisins, tels que la Tunisie. Ici, ils seront vendus à des prix faramineux.

L. H

BITAM (BATNA) Récupération d'un camion volé

Des individus non identifiés ont volé un camion de marque Isuzu du centre ville de Bensrou. Après diffusion des recherches, le moyen de transport a été retrouvé par les gendarmes de la brigade de Bitam (Batna), tandis que les deux (02) auteurs présumés du vol ont pris la fuite à l'approche des gendarmes à bord d'un véhicule de marque Daewoo Cielo.

L.H

IMMIGRATION CLANDESTINE EN VOGUE EN ALGÉRIE 14 maliens et 7 nigériens arrêtés à Laghouat et Ouargla

Les gendarmes de la brigade de Kheneg ont présenté devant M. le Procureur de la République près le tribunal de Laghouat, sept immigrants clandestins maliens. Par ailleurs, le même jour les gendarmes de la brigade de Sidi Makhlouf, en service de police de la route sur la RN.01, reliant Laghouat à Ghardaïa, ont interpellé sept (07) immigrants clandestins maliens, qui voyageaient à bord d'un autocar. La procédure est en cours. Durant la même journée, les gendarmes de la brigade de Hassi Messaoud, sise à Ouargla, ont présenté devant le Procureur de la République près le tribunal local, sept (07) immigrants clandestins nigériens.

L. Hadji

LUTTE CONTRE LES CONTREBANDIERS À TLEMCEN Des milliers de marchandises saisis par les GGF

Lors du contrôle des passagers du train de voyageurs assurant la desserte Maghnia - Oran, les gendarmes de la compagnie territoriale Maghnia, ont récupéré 617 djellabas, 232 paires de chaussures, 602 pantalons jeans, 250 kg de condiments, 576 flacons de cosmétiques et 5000 morceaux de savon. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie Nationale de Maghnia.

L.H